DOCUMENT DE TRAVAIL

COMPOSANTES PAYSAGERES

Entre Champagne berrichonne et Boischaut atopia

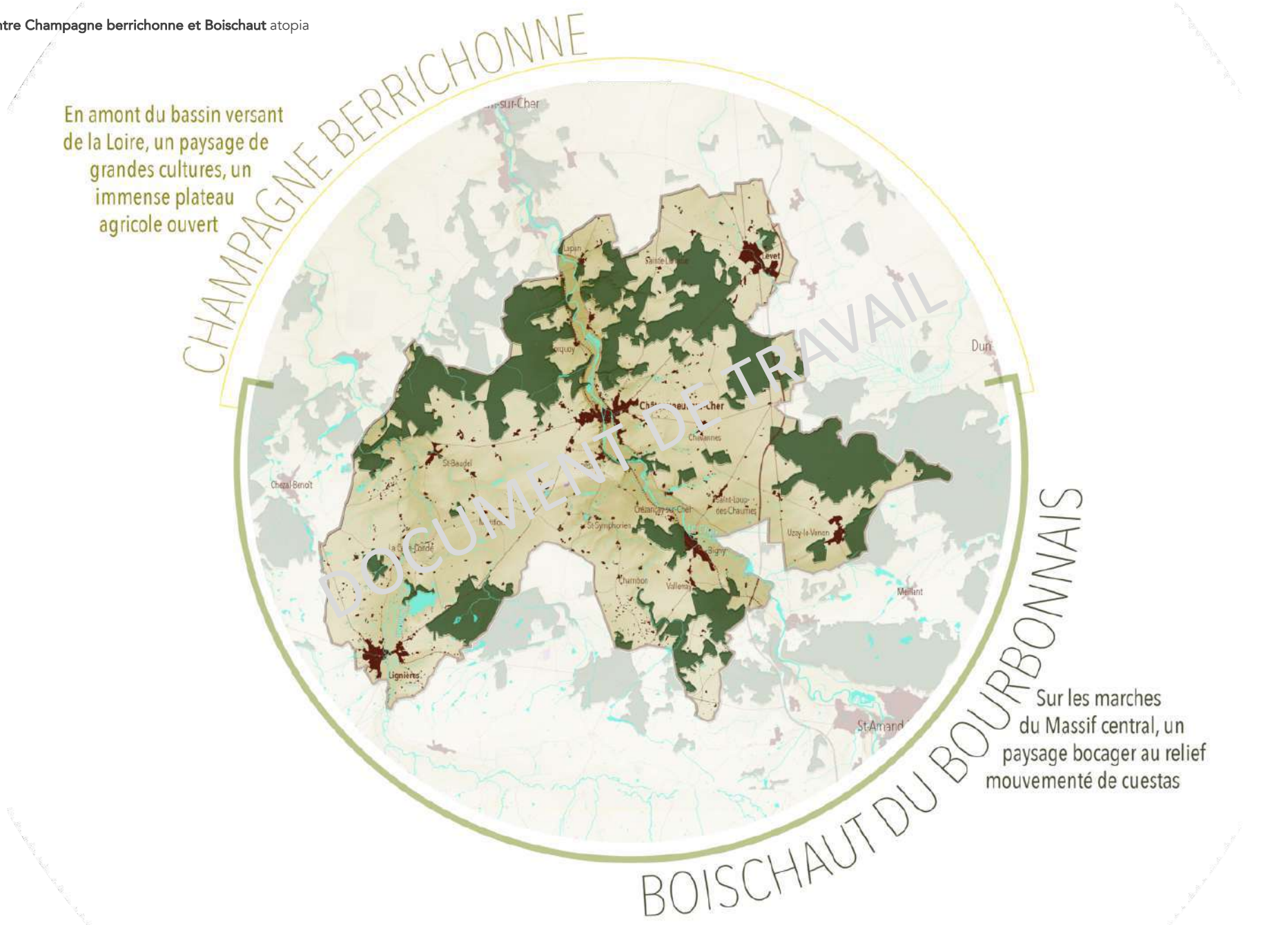

DOCUMENT DE TRAVAIL

En amont du bassin-versant de la Loire, sur les marches du Massif central

Le territoire de la Communauté de communes est adossé aux marches du Massif central et aux bassin versant de la Loire. De cette position géographie est née une formation géologique composée d'une succession de cuestas qui prennent place aux franges du territoire d'ABC. Les cuestas forment un arc orienté sud-ouest / nord-est entourant le territoire de ses marges sud à ses marges est. Ce relief est particulièrement lisible aux abords de Lignières, puis au-delà du territoire en direction de Saint-Amand-Montrond.

Une cuesta est un relief formé d'un plateau en pente douce (le revers) qui se termine par un escarpement plus ou moins important (le front de côte). En contrebas du front se creuse une dépression.

Un plateau vallonné progressivement entaillé par l'Arnon et le Cher

Le territoire d'ABC prend place sur le revers de cette série de cuestas : un plateau vallonné où des mouvements plus modestes de côte se dessinent, comme en témoignent les Côtes de Sçay à Venesmes, et de dépression en contrebas des côtes.

Cette diversité de forme de relief, complexe, génère une diversité d'occupation agricole du sol. Ainsi le revers de coteaux et les hauts de plateaux sont destinés aux labours, les côtes au profil plus contraint sont marquées par la présence de vignes à Venesmes, de boisements et de forêts. Les plaines alluviales sont principalement vouées aux prairies de fauche et à l'élevage. Cette palette agricole compose à la fois une diversité d'ambiances et écologique. Elle traduit un paysage hybride et riche entre Champagne Berrichonne et Boischaut.

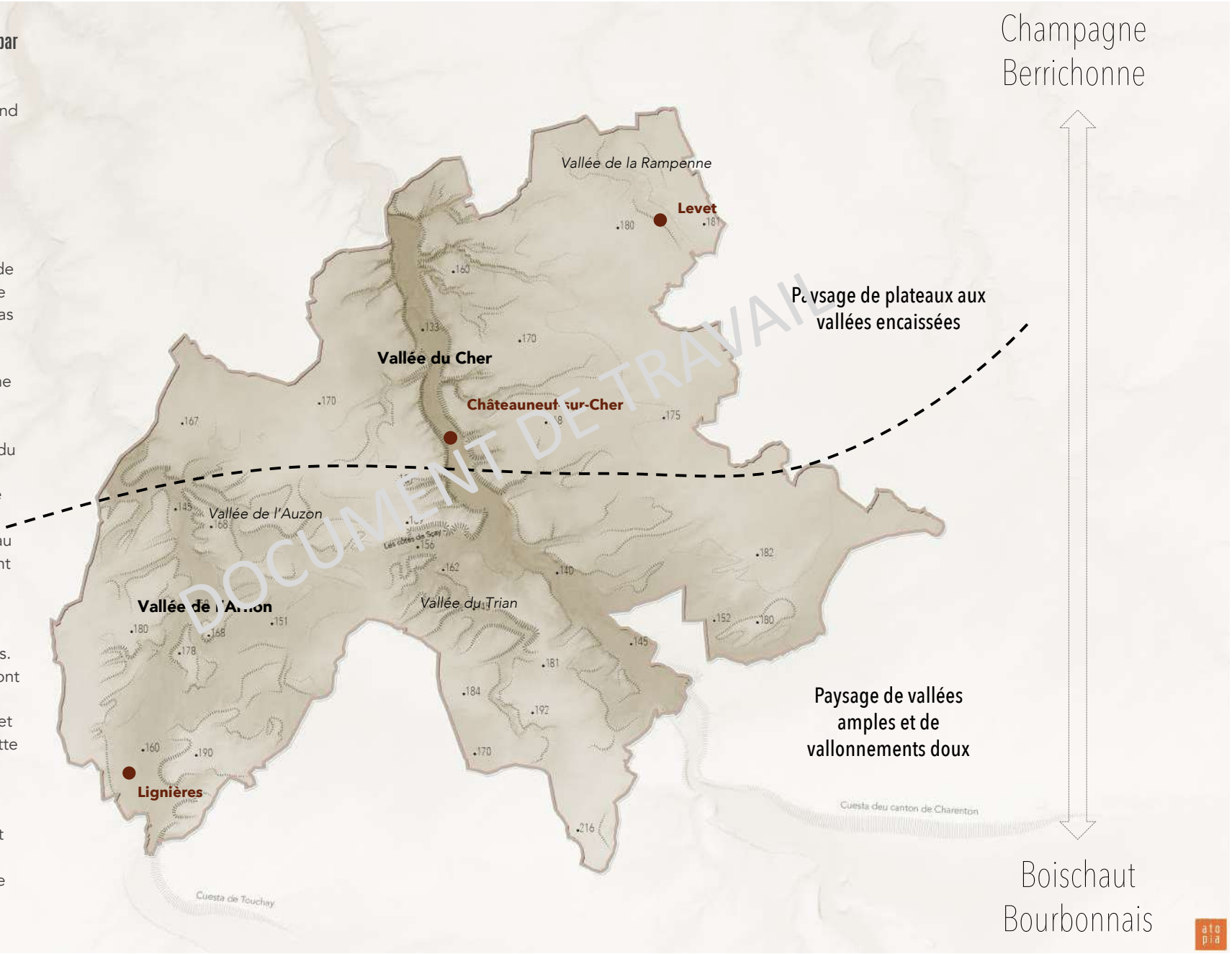

DOCUMENT DE TRAVAIL

Le Cher et l'Arnon, de larges méandres et un riche chevelu hydrographique

L'Arnon est un affluent du Cher, lui-même affluent de la Loire. Les cours d'eau s'écoulent du sud vers le nord, du Boischaut et du Bourbonnais en direction de la Champagne berrichonne.

Le plateau de Châteauneuf-sur-Cher est ainsi progressivement entaillé par les rivières de l'Arnon et du Cher. Entre le Nord et le Sud du territoire, les profils des vallées différent et développent des ambiances paysagères contrastées. Les vallées marquent ainsi une transition entre deux types de paysage : un paysage plus contrasté dans ses reliefs au nord d'ABC, entre plateaux et vallées encaissées à fond plat, et un paysage plus souple, ample et ondulé au sud d'ABC où se dessinent de larges plaines alluviales pâturées et une plaine aux ondulations plus marquées.

C'est la nature de la roche qui définit ces deux types de réseau hydrographique. Ainsi le nord-est composé de roche dure, tandis que la roche plus tendre et la faible pente au sud composent un réseau plus dense, complexe et méandreux.

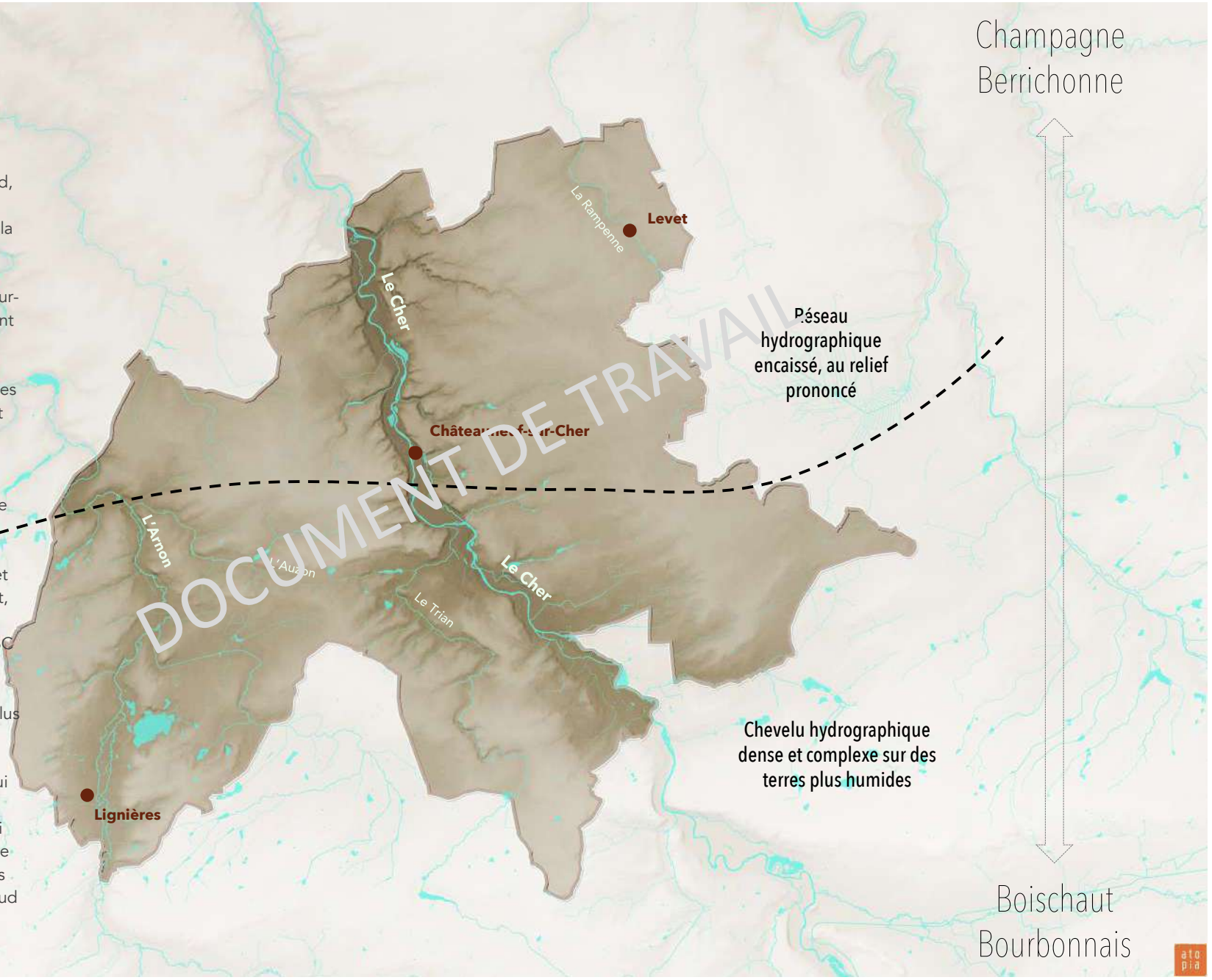

Un pays d'eau calme

Etangs et plans d'eau impriment le grand paysage d'ABC. Nombreux, ils témoignent de l'importance de l'eau dans l'histoire et l'identité du territoire. Les enjeux et les besoins liés à l'agriculture, au développement humain, à la pêche et désormais aux loisirs récréatifs sont intimement liés au grand paysage.

Chaque commune recense également un nombre important de petits étangs en particulier dans le Boischaut. Dans la vallée du Cher, les plans d'eau sont aussi le résultat d'extraction de matériaux.

Petites ou étendues, ces surfaces floutées, sombres constituent des éléments de paysage prégnant et de grande qualité qui s'insèrent en discrétion dans le paysage agricole et rural.

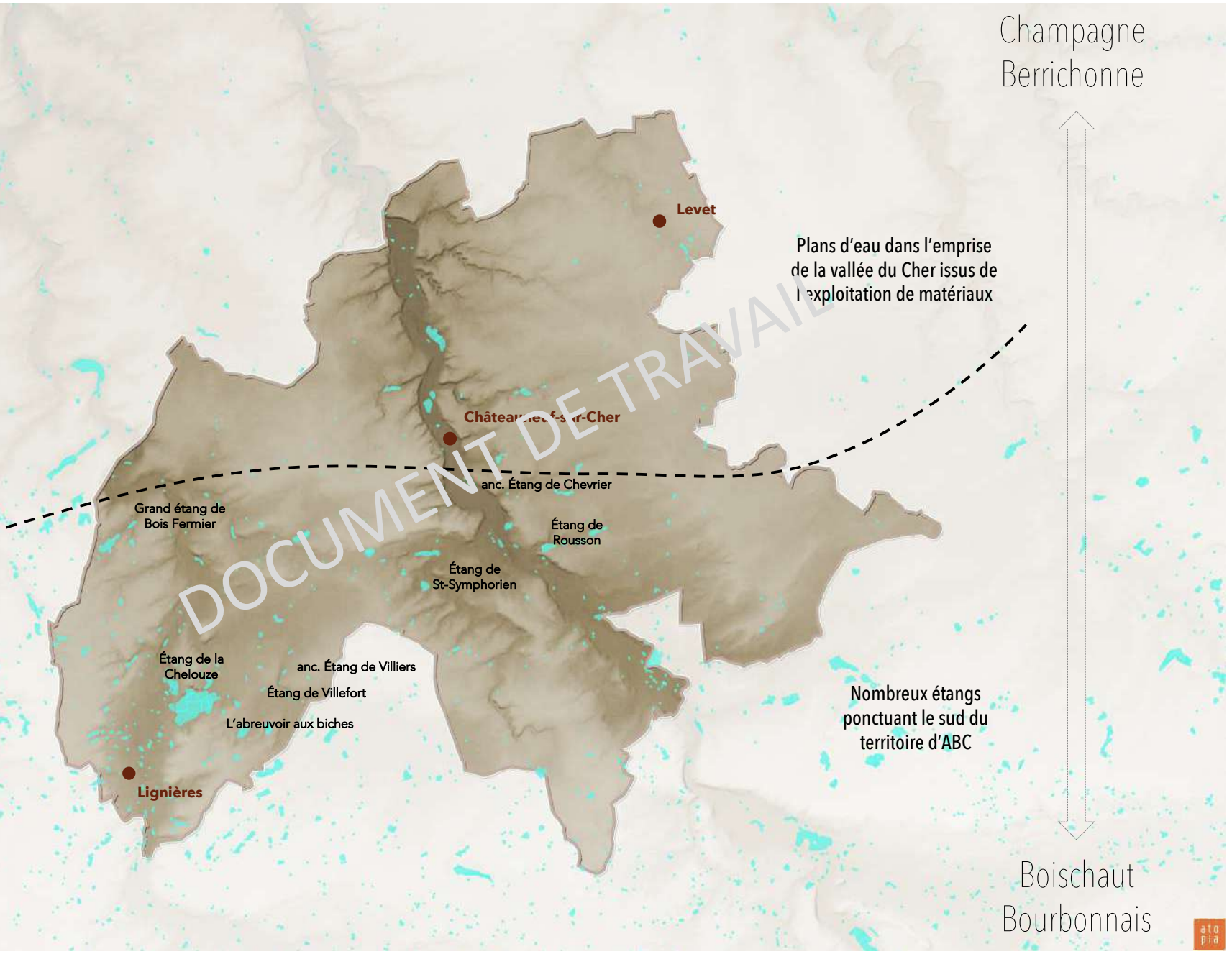

DOCUMENT DE TRAVAIL

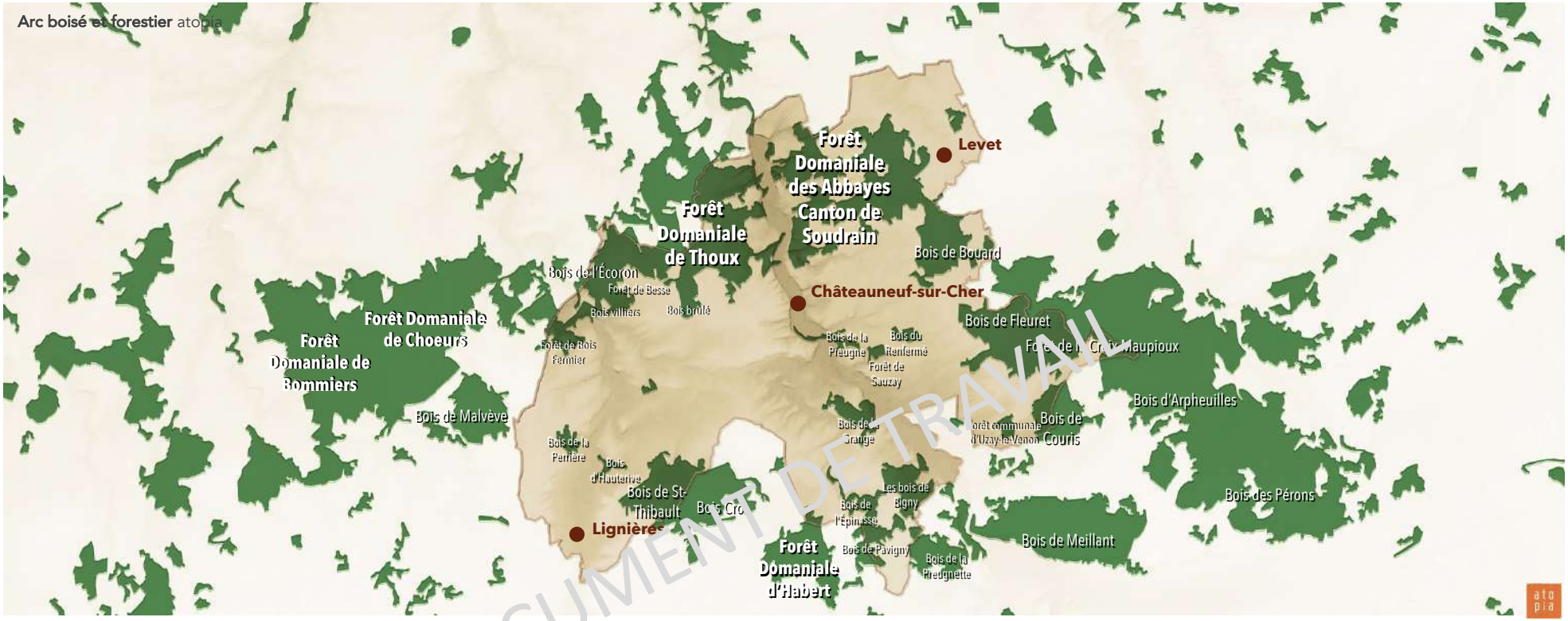

DOCUMENT DE TRAVAIL

Aux franges du Boischaut, une clairière de champs et de bocages ceinturée par l'arc boisé de Châteauneuf-sur-Cher

La présence de vastes espaces forestiers et boisés sur les pourtours du territoire d'Arnon Boischaut Cher, alternant avec des espaces de vallées et de plateaux bocagers et de labours, développent une palette paysagère riche qui rythment et anime le grand paysage.

Cette configuration quasi continue de boisements successifs donne au territoire d'ABC une forme de large clairière agricole. Cette clairière constitue une formation paysagère structurante, une unité cohérente. Les séries de boisements ne dessinent cependant pas des lignes entièrement continues et fermées. Des ouvertures se percent et communiquent avec les territoires et les pysages limitrophes. Ces ouvertures peuvent être franches et contrastées ou au contraire se composer en boisements plus clairsemés définissant une succession de « chambres agricoles » en leur sein.

A l'exception du bois Crot, au sud-ouest, composé de conifères, les forêts et bois sont ici dominés par les feuillus. Le territoire est ceinturé par plusieurs forêts domaniales formant un arc boisé structurant : forêt domaniale de Thoux et des Abbayes Canton de Soudrain au nord, forêt domaniale d'Habert au sud et forêts domaniales de Bommiers et de Chœurs plus à l'ouest.

Le cordon boisé forme un arc structurant et forme un seuil paysager de qualité annonçant le seuil du territoire d'ABC. Le centre de cette vaste clairière anime le paysage d'ABC d'une structure agricole de grandes cultures, de labours au nord caractéristique de la Champagne berrichonne et d'un paysage agricole de polyculture et d'élevage propre au Boischaut et au Sud Cher.

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU PAYSAGE - L'arc boisé de Châteauneuf-sur Cher

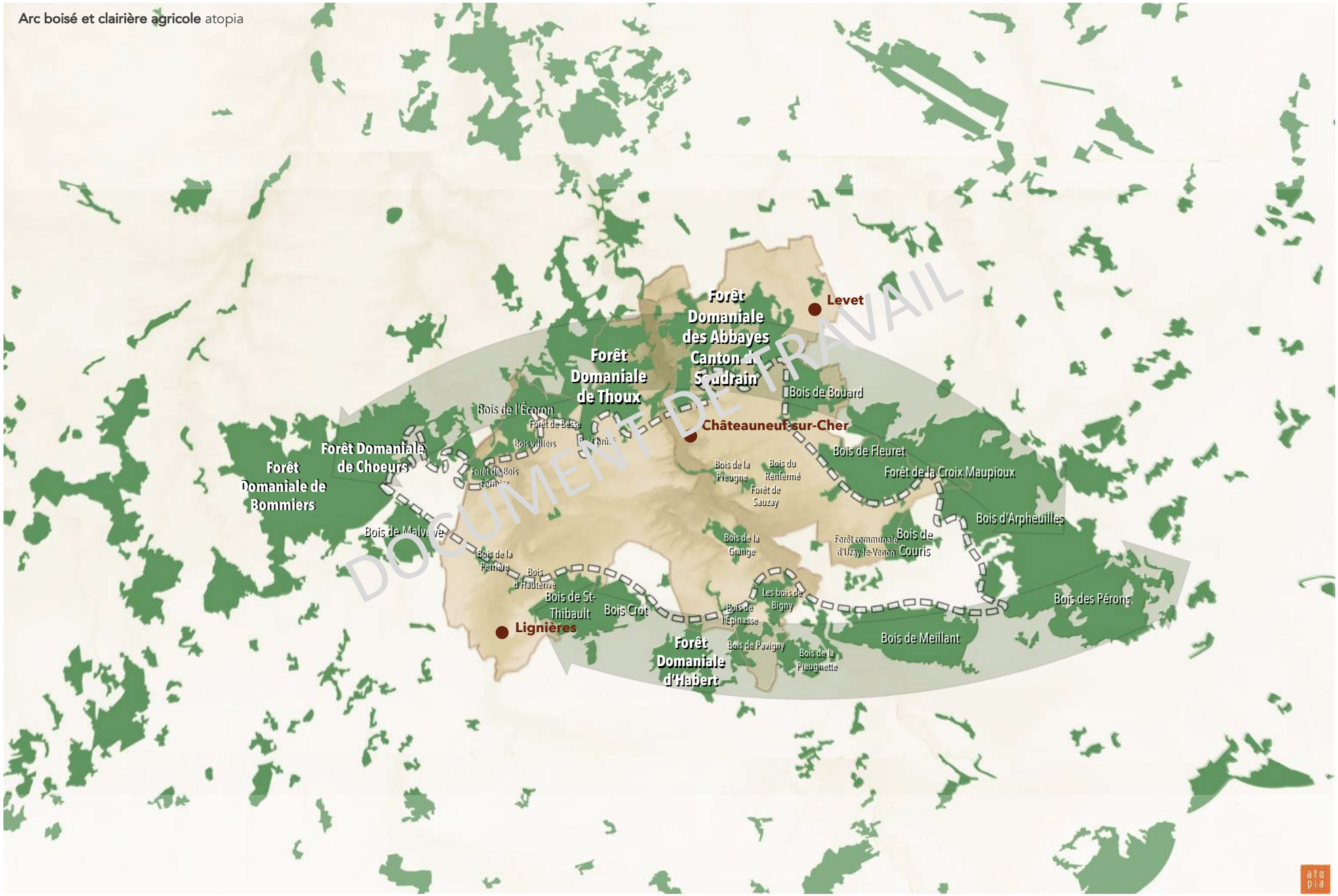

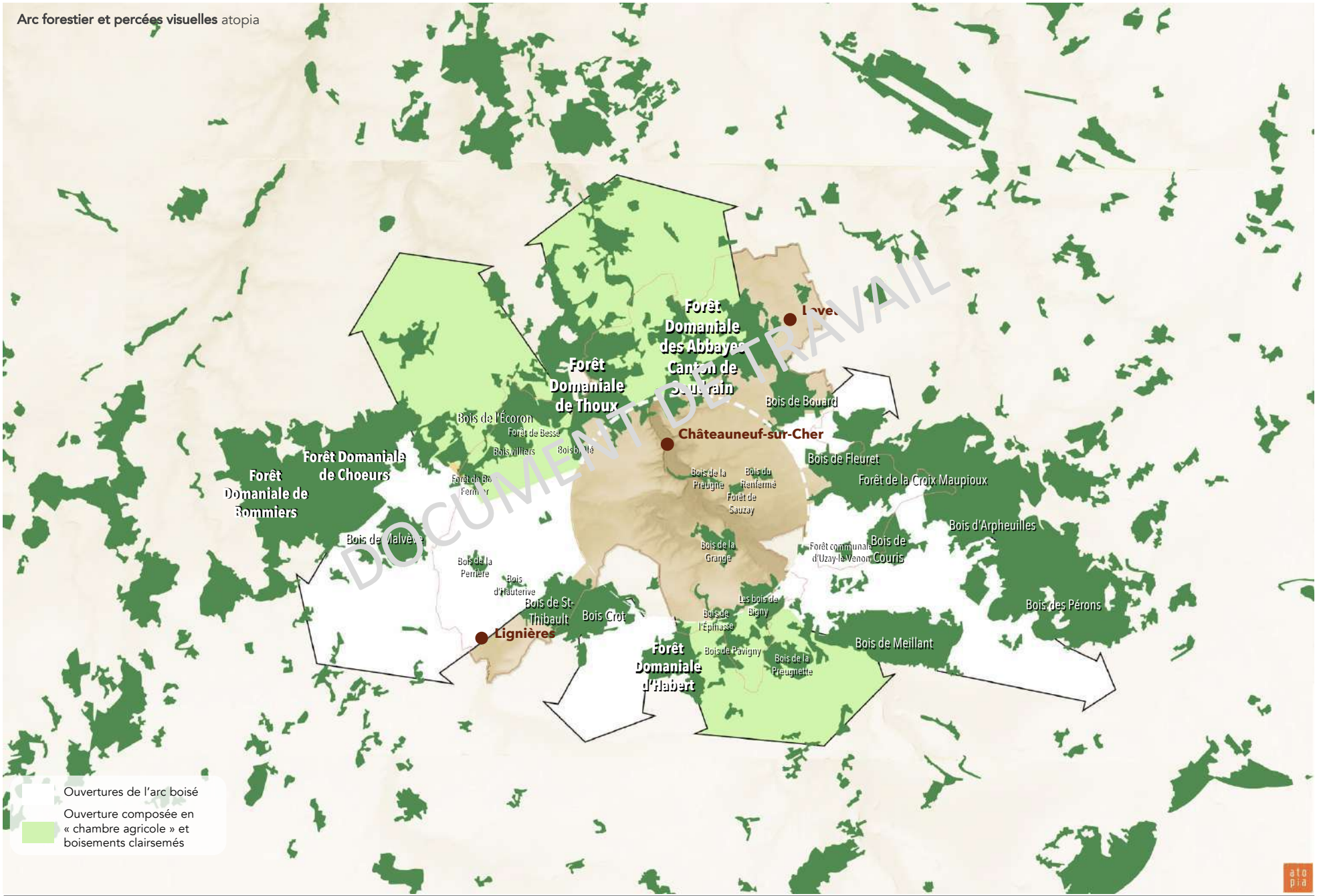

DOCUMENT DE TRAVAIL

Entités paysagères d'ABC Atlas des paysages du Cher, atopia

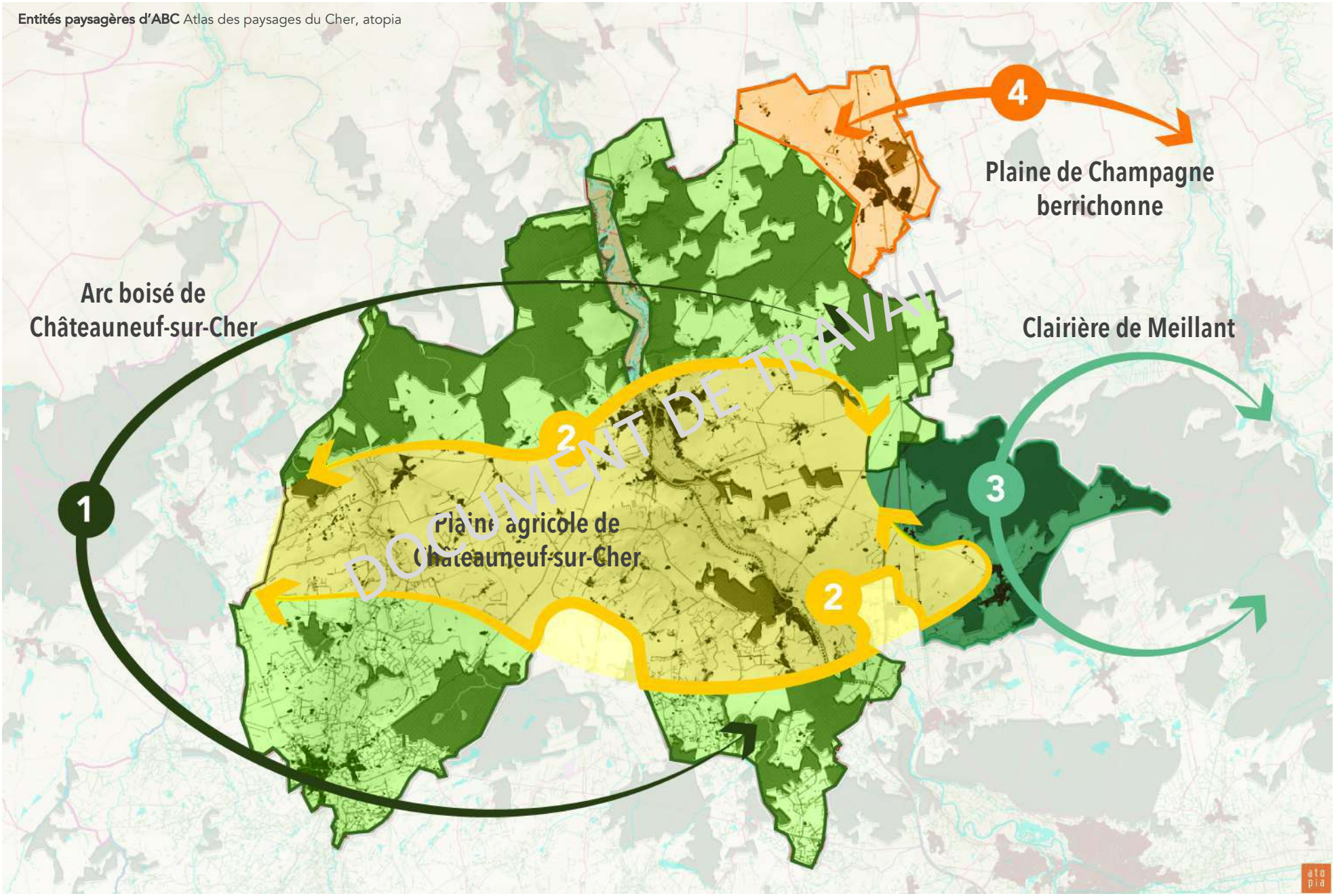

ABC est un territoire de rencontre paysagère. Cette singularité met en lumière la diversité des ambiances qui forment les pourtours d'une mosaïque aux tonalités boisées au nord et bocagères au Sud. Les masses boisées composent une clé de lecture et mettent en scène une transition paysagère, le passage entre la champagne berrichonne et le Boischaut.

1 Un ensemble paysager à la transition entre la Champagne berrichonne au Nord et le Boischaut au Sud.

L'arc boisé de Châteauneuf-sur-Cher développe la forme d'un large croissant ouvert et délimité à l'est par la vallée du Cher. Cet imposant ensemble boisé ceinture la vaste plaine de Châteauneuf-sur-Cher et forme le seuil d'entrée du territoire d'ABC.

- La séquence sud de l'arc boisé prend appui sur un sol imperméable de calcaires marneux et d'argiles. La séquence nord de l'arc boisé est composée de calcaire de la Champagne berrichonne. Ces formations composites d'assises perméables et de lentilles sableuses ont produit des sols adaptés aux prairies et aux boisements qui se prolongent en direction du département de l'Indre.

- L'arc boisé de Châteauneuf dessine les contours d'une transition entre le Boischaut, au sud, et la plaine de Champagne berrichonne, au Nord, et marque ainsi une transition entre deux territoires et deux organisations agricoles. Le paysage semble développer une occupation du sol qui paraît hésiter entre la forêt et les enclos herbagers.

- Le trait commun de cette unité paysagère est la forte densité de boisements qui se répartissent au sud et au nord entre de grands massifs et des boqueteaux. Le nord est ponctué de bois et de grandes forêts qui s'articulent à partir des forêts domaniales de Chœurs et Bommiers, entre Cher et Indre.

- La principale dynamique de la partie sud de l'arc boisé de Châteauneuf-sur-Cher est liée à la progression de la déprise agricole et à une baisse du dynamisme de l'activité. Nombreux sont les signes de régression ou d'abandon de parcelles. Dans un premier temps, la baisse du nombre d'animaux à l'hectare se traduit par un épaississement des haies et un envahissement des limites parcellaires par la ronce, puis l'abandon de pâturage ou de fauche régulière provoque le développement pré-bois broussailleux. S'enclenche un flou paysager observé sur le Boischaut annonçant une fermeture progressive du paysage.

- Pour la partie nord-est de l'arc boisé, l'évolution agricole et paysagère la conduit vers une simplification. Ce paysage qui est aujourd'hui déterminé par quatre motifs (la forêt, les herbages, les haies et le labour) se transforme en une organisation paysagère binaire de forêt et de labour, au détriment de la prairie.

DOCUMENT DE TRAVAIL

2 La plaine de Châteauneuf-sur-Cher : une ancienne terre bocagère devenu Champagne

La plaine de Châteauneuf-sur-Cher, qui fait une brève incursion sur le territoire de Cœur de France à l'Est, façonne le paysage central du territoire d'ABC et rayonne largement au sud de Châteauneuf-sur-Cher. La plaine bocagère de Châteauneuf-sur-Cher est un séquence triangulaire qui s'étend entre les vallées du Cher et de l'Arnon, et compose une clairière agricole ceinturée par les paysages du bocage boisé qui marquent l'extrémité septentrionale du Boischaut et forme un vaste arc boisé.

La plaine s' étend sur des marnes et des argiles qui ont façonné un relief légèrement ondulé, entaillé de vallons argileux humides emmaillés d'étangs, séparés par de petites séquences de plateaux marneux plus secs. Les marnes ont composés des sols superficiels présentant des aptitudes à la culture et ont été, progressivement et massivement, convertis au labour et à la culture céréalière. Les sols argileux plus profonds ont conservé une vocation agricole où alternent paysage de pâtures, de prairies de fauche et de petits bois.

La trame bocagère fait état d'un recul constant :

- La partie centrale, établie sur des sols secs, est marquée une régression des motifs bocagers : la maille parcellaire s'est agrandie au gré des remembrements fonciers et la trame des haies a été en grande partie démembrée et à déliter la maille bocagère. En s'ouvrant, la maille bocagère a offert à la partie centrale une profondeur nouvelle. Le relief modeste est soudain révélé par le recul des haies et les quelques figures végétales qui animent le paysage composent cependant une image équilibrée.

- Au sud-ouest de la vallée du Cher, le bocage du Boischaut a conservé sa structure originelle de petites parcelles de prairies encloses de haies étagées, composées par une strate arborée de chênes pédonculés et frênes auxquels se mêle le saule souvent traité en têtard dans les fonds de vallons.

- La séquence de plaine située à l'est de la vallée du Cher est profondément modifiée dans sa composition initiale : les haies ne semblent subsister qu'à proximité de la vallée et notamment aux abords de Châteauneuf-sur-Cher qui a conservé un écrin de haies sur la rive droite (et s'inscrit dans une chaîne de boisements en rive gauche). Le bocage s'est pratiquement converti en une plaine piquetée de boisements avec un parcellaire très lâche dont les terres sont totalement vouées à la grande culture. Les quelques motifs bocagers qui subsistent sont des arbres isolés ou des haies relictuelles qui semblent bien fragiles face au paysage de labour.

Au final, la mémoire du bocage n'existe qu'à travers la répartition de l'habitat, identique à celle observée en rive gauche du Cher mais cette fois sans la présence de la trame de haies et sur un parcellaire remembré. Il existe alors une rupture entre l'occupation construite du site et la structure paysagère : le tissu bâti, soudain mis à nu, semble flotter.

La plaine de Châteauneuf-sur-Cher se modifie par un double mouvement d'altération paysagère apparemment contradictoire de fermeture de certains fonds de vallées et d'ouverture des terres de plateau où la culture et l'agrandissement du parcellaire se généralisent. Le corollaire de la fermeture est un abandon de nombreux noyaux d'habitat et agricoles tandis que d'autres, réaffectés en résidences principales et secondaires se ferment et se coupent du contexte agricole. La conséquence de l'ouverture est une mise à nu du bâti qui impose une exigence qualitative accrue lors des constructions nouvelles et des rénovations.

Ainsi, la dynamique paysagère à l'œuvre sur la séquence de Châteauneuf-sur-Cher fait état :

- d'un constant recul de la structure bocagère au bénéfice d'un paysage agricole simplifié caractéristique de la Champagne berrichonne ;

- d'une mise à nu et d'un dégagement marqué des ensembles bâtis ;

- d'une lecture plus sensible des équipements de superstructure et d'équipements (silos, ligne haute tension…) liée à un paysage plus ouvert et dégagé, donc plus sensible.

DOCUMENT DE TRAVAIL

3 La clairière de Meillant

Prenant la forme et l'ambiance d'une vaste chambre agricole, la clairière agricole de Meillant se définit par rapport à des limites tangibles dessinées par le croissant forestier qui domine les communes d'Arpheuilles, de Meillant (Cœur de France) et les masses boisées qui animent le relief du coteau de Saint-Amand-Montrond. La clairière se caractérise par un paysage de bocage relictuel, dont les haies ont pratiquement perdu leur strate arborée. Sur le territoire d'ABC, la clairière dessine les contours d'une vaste emprise boisée marquant le prolongement sud-ouest de l'arc boisé de Châteauneuf-sur-Cher et la limite orientale de la plaine agricole à la hauteur d'Uzay-le-Venon.

4 La Plaine de Champagne berrichonne : plaine mixte aux vastes horizons

La plaine de Champagne Berrichonne se fond au sud de Bourges dans un paysage qui entremêle des figures de plaine, de bois. Elle présente des clairières labourées dans la forêt à l'ouest et des bois dans la plaine à l'est. Le faisceau d'infrastructure de l'autoroute A71 sert de ligne de partage dans ce jeu de miroirs entre paysages fermés et ouverts.

Levet se situe précisément au niveau de cette ligne de partage. En l'absence de vallée prononcée et de relief notable, la plaine présente une alternance de grandes parcelles cultivées et de forêts qui composent un paysage ample et mesuré d'apparence très cohérente. A l'Est de Levet, les horizons sont courts, limités par les lisières des bois. A l'est de Levet, l'horizon s'ouvre jusqu'à la limite lointaine que constitue la galerie boisée qui signale la vallée de l'Auron et butte sur les limites agglomérées de Bourges.

DOCUMENT DE TRAVAIL

ENTITES PAYSAGERES - Tableau des correspondances

Communes	Entités paysagères
La Celle-Condé	- Arc boisé de Châteauneuf - Plaine de Châteauneuf-sur-Cher
Chambon	- Arc boisé de Châteauneuf - Plaine de Châteauneuf-sur-Cher
Châteauneuf-sur-Cher	- Arc boisé de Châteauneuf - Plaine de Châteauneuf-sur-Cher
Chavannes	- Arc boisé de Châteauneuf - Plaine de Châteauneuf-sur-Cher
Corquoy	- Arc boisé de Châteauneuf
Crézançay-sur-Cher	- Plaine de Châteauneuf-sur-Cher
Lapan	- Arc boisé de Châteauneuf
Levet	- Arc boisé de Châteauneuf - Plaine mixte aux vastes horizons
Lignières	- Arc boisé de Châteauneuf
Montlouis	- Plaine mixte de Châteauneuf
Saint-Baudel	- Arc boisé de Châteauneuf - Plaine de Châteauneuf-sur-Cher
Saint-Loup-des-Chaumes	- Plaine de Châteauneuf-sur-Cher
Sainte-Lunaise	- Arc boisé de Châteauneuf
Saint-Symphorien	- Plaine de Châteauneuf-sur-Cher
Serruelles	- Arc boisé de Châteauneuf
Uzay-le-Venon	- Clairière de Meillant - Plaine de Châteauneuf-sur-Cher
Vallenay	- Arc boisé de Châteauneuf - Plaine de Châteauneuf-sur-Cher
Venesmes	- Plaine de Châteauneuf-sur-Cher - Arc boisé de Châteauneuf
Villecelin	- Plaine de Châteauneuf-sur-Cher

DOCUMENT DE TRAVAIL

Seuils paysagers et séquences paysagères atopia

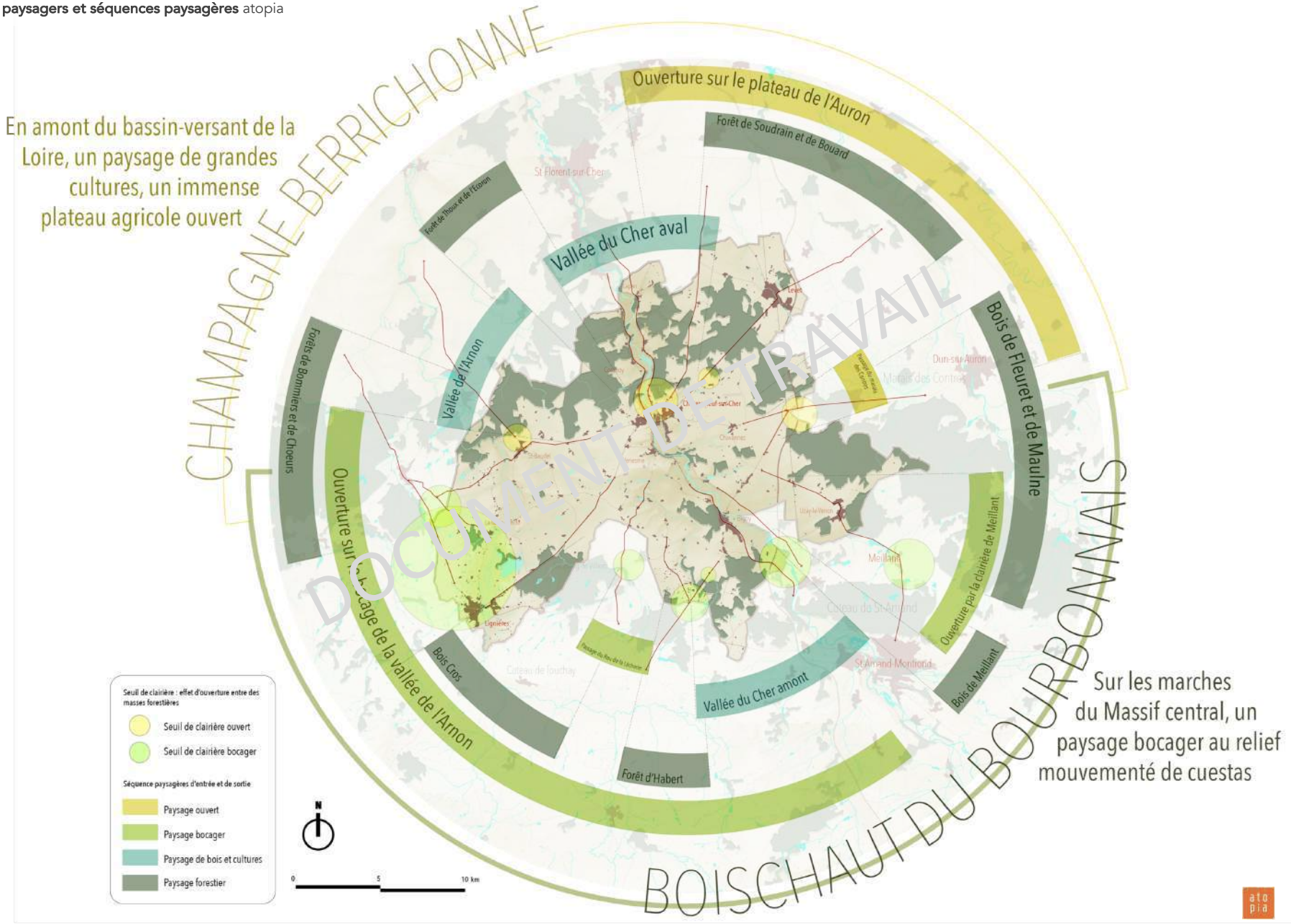

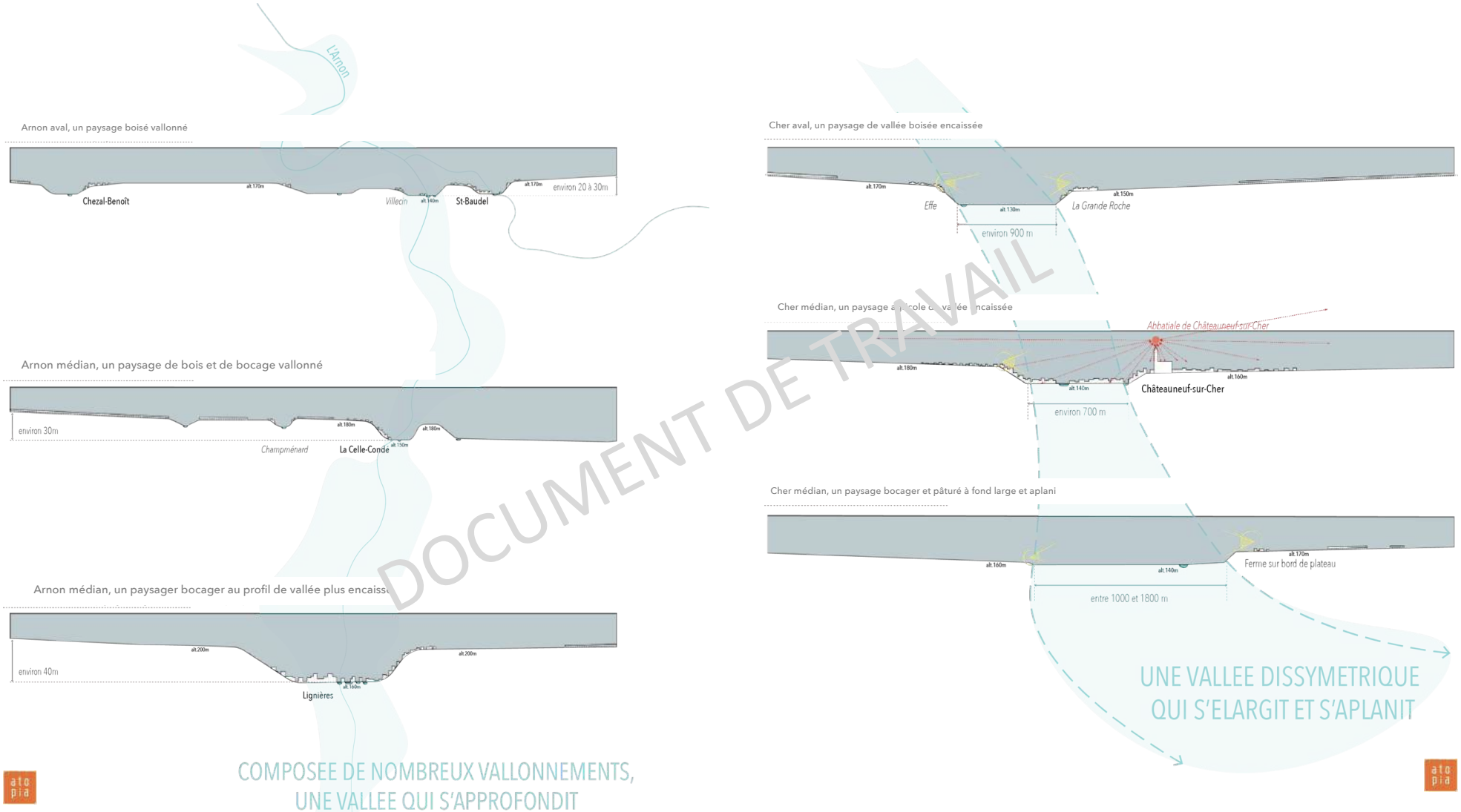

DOCUMENT DE TRAVAIL

Vues bord à bord, un paysage mis en scène par le relief des vallées

Le bâti et le réseau des routes sont intimement liés au relief des vallées. Les implantations d'habitat sur les coteaux permettent des vues et co-visibilités de bord à bord entre les foyers bâtis, mettant ainsi en scène l'architecture rurale. Très visible, cette implantation est donc particulièrement sensible visuellement aux nouvelles constructions. Ces constructions doivent, dans leur forme et leur implantation à s'intégrer à la cohérence compacte des noyaux bâtis anciens afin de conserver la scénographie des vallées qui donne de la qualité au paysage.

Cette implantation sur les coteaux permet également des vues plongeante sur les vallées et en contre-plongée depuis les vallées sur les coteaux habités. Les vues en plongé permettent d'embrasser une vue lointaine et étendue sur les richesses du paysage. Les contre-plongées permettent des vues mettant en valeur les architectures en leur donnant de la hauteur, de la grandeur, de la visibilité et de l'envergure.

Les deux vallées principales que sont Le Cher et l'Arnon diffèrent dans leur forme et donc diffèrent dans leur paysage. Ainsi la vallée du Cher est une vallée encaissée et dissymétrique qui s'élargit et s'aplanit du nord vers le sud passant d'une profondeur maximale d'environ 40m à une profondeur maximale de 30m et d'une largeur d'environ 900m à une largeur d'environ 1 800m. La dissymétrie de versant s'inverse : au nord c'est le coteau ouest qui est le plus haut, à environ 170m d'altitude contre 150m à l'est, puis d'environ 150m pour 170m à l'est. Ces différences morphologiques impliquent des différences de paysage et d'organisation du nord au sud du Cher. Elles engendrent une diversité d'ambiance qui fait de la vallée du Cher un axe privilégié de découverte de la diversité des paysages du territoire.

La vallée de l'Arnon se compose à ses côtés de nombreux autres vallonnements qui donnent au paysage un aspect plus mouvementé. Cette vallée dont la largeur fluctue entre séquences resserrées et séquences larges, s'enfonce progressivement dans les reliefs. Plus bocagère, elle montre clairement le passage dans le Boischaut et rend lisible au niveau de Lignières les premiers reliefs de cuestas.

Les paysages de vallées, des motifs de l'eau, de coteaux et d'agriculture

Les paysages de vallées diffèrent entre le nord et le sud. Le nord dessine des vallées encaissées aux coteaux abrupts, le sud des plaines amples. Les cours d'eau définissent donc deux paysages différents. L'eau développe des motifs paysagers multiples qui rythment les vallées et sont support de valeur environnementale et de biodiversité.

Au nord, en opposition avec les plateaux, les vallées encaissées sont marquées par la prégnance de l'eau. Les fonds de vallée sont plats et les cours d'eau forment le contour de méandres d'îles cultivées. Les coteaux abrupts contrastent avec les fonds plats, encadrent et protègent de leurs parois l'agriculture et l'élevage du fond de vallée. Des affleurements de la roche peuvent apparaître localement (ancienne carrière à ciel, micro-exploitation pour la construction locale).

Dans le fond des vallées se développe une agriculture particulière, de grandes prairies bocagères, parsemées de quelques boqueteaux d'arbres, des ripisylves au niveau des berges, une végétation spécifique de milieu humide et de plans d'eau.

Les plaines alluviales du sud du territoire sont occupées par des prairies. Ici, il n'y a pas de coteau abrupt qui borne la vue, le bocage s'y fait plus présent, l'amplitude du paysage de plaine se lie et se confond sans limite brutale avec les hauteurs des vallonnements. Les cours d'eau et les étangs couvrent le territoire de façon homogène. Leur présence en un réseau riche et complexe confère à cette portion du territoire une richesse végétale, une diversité d'ambiance paysagère profitable à la qualité de vie, et un rapport à l'eau privilégié.

DOCUMENT DE TRAVAIL

PAYSAGE BATI - Un motif bâti éparse au sud et « groupé » au nord

Bourgs, villages et hameaux

Bourgs, villages et hameaux sont les trois types de groupements rencontrés sur le territoire d'ABC. Le bourg associe agricole, administrative (école-mairie), juridique (notaire) et religieuse (église). Initialement sa population peut être plus faible que celle du village, groupement à but uniquement agricole.

La différence entre villages et hameaux vient de l'organisation de l'espace et du bâti. Le village est en général plus structuré que le hameau, simple agrégat de cours et bâtiments d'origine diverses.

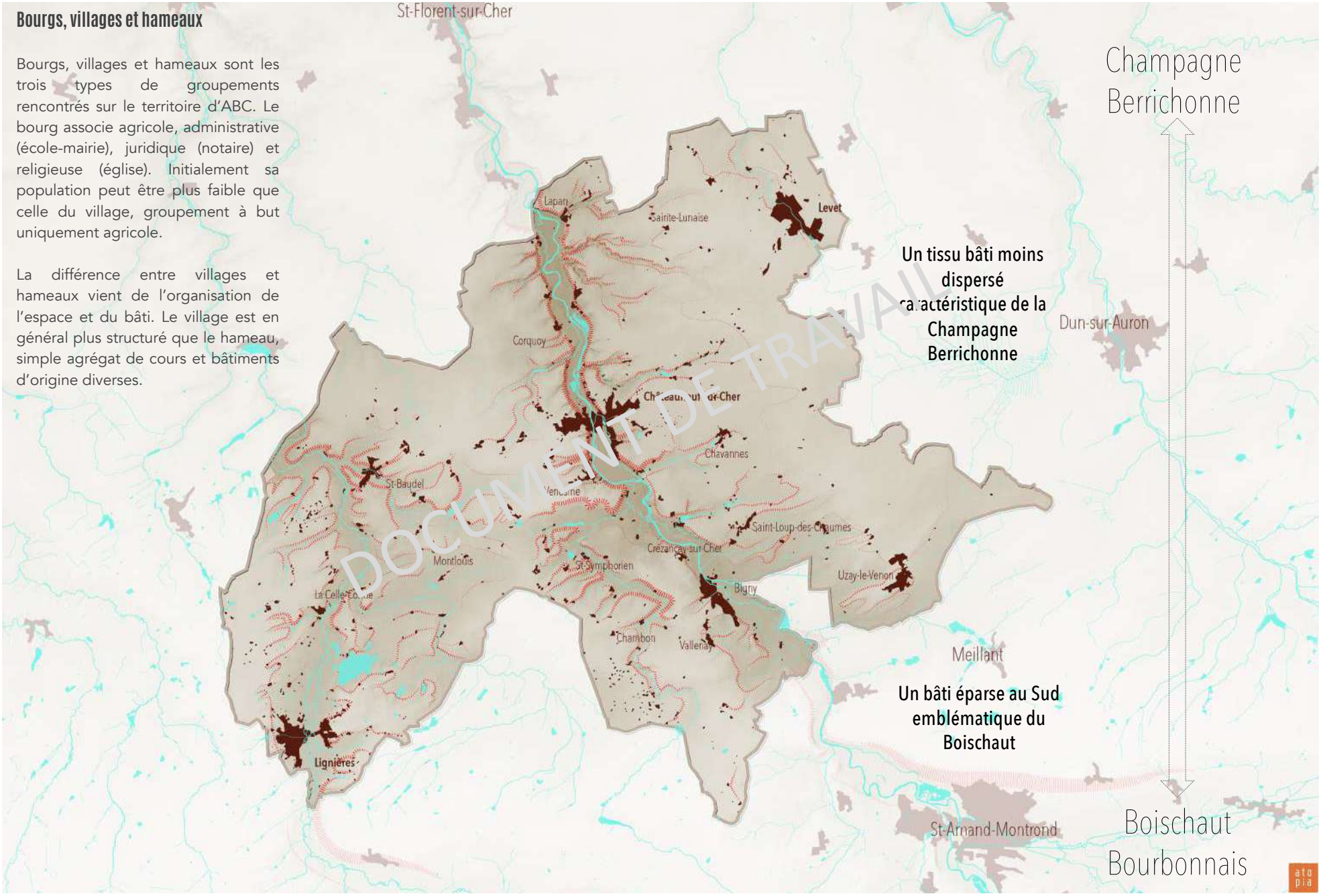

DOCUMENT DE TRAVAIL

Trame bâtie et masses boisées atopia

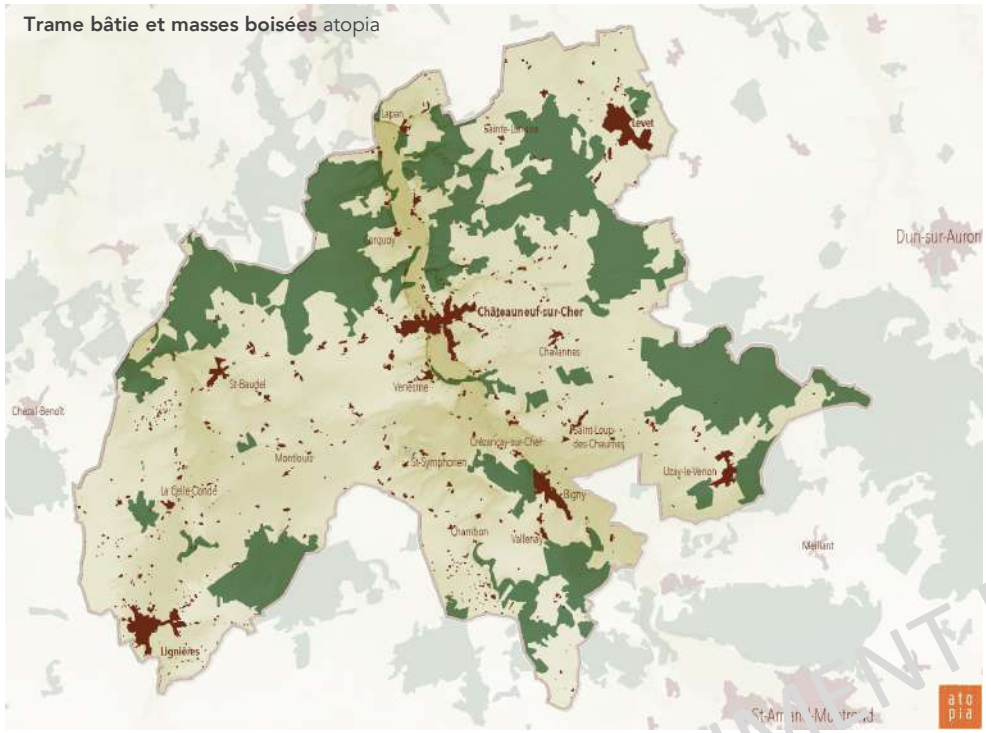

Trame bâtie et trame bocagère atopia

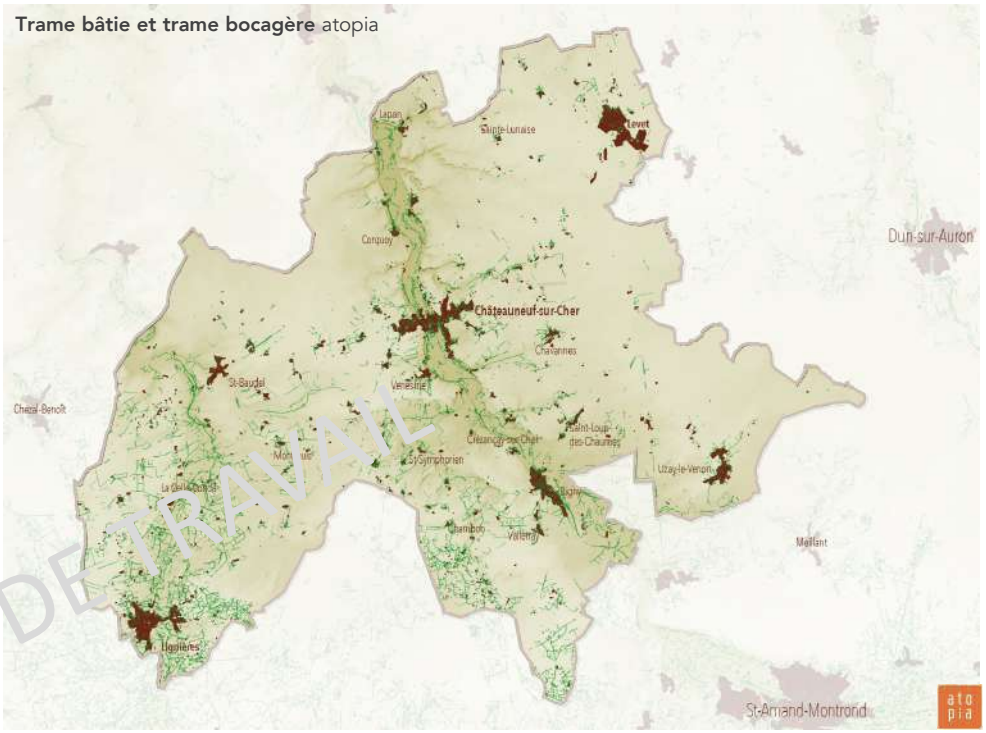

DOCUMENT DE TRAVAIL

Organisation des tissus bâtis

L'empreinte bâtie d'ABC développe une identité rurale marquée et prégnante. Sur le territoire de l'intercommunalité, l'organisation initiale des tissus bâtis a été déterminée par la valorisation agricole des sols et la recherche de la proximité à l'eau. Il en ressorit une dispersion bâtie très marquée dans le Boischaut (au sud) et une organisation mixte, légèrement moins diffuse au nord du territoire (Champagne Berrichonne).

- Territoire à l'empreinte rurale, le paysage du Boischaut se caractérise par la présence de nombreux villages et de hameaux isolés qui s'égrènent dans la campagne formant un paysage bâti diffus. Dans le Boischaut, l'habitat dispersé constitue un motif paysager bâti traditionnel lié aux pratiques agricoles de polyculture et d'élevage. Cette organisation bâtie traditionnelle est composée d'un semi de petits groupes d'édifices compacts, mêlant habitations et bâtiments agricoles installés dans une trame dense de haies et de boqueteaux qui les dissimulent au regard et créent une image d'intimité. Le démembrement plus ou moins prononcé des structures bocagères modifie profondément cette impression. Le bâti est "mis à nu" par le recul des haies et des tailles sévères et semble parfois flotter dans le paysage. Sur une large séquence, l'atmosphère et l'ambiance du bocage sont celles d'une campagne habitée. Ce mode d'occupation et de valorisation de l'espace rural est profondément ancré dans la structure et l'organisation du territoire d'ABC.

- Si l'habitat diffus est caractéristique d'une large séquence Sud du territoire intercommunal, le Nord d'ABC présente une modèle d'organisation bâtie moins éparse. La trame bâtie y est moins diffuse, marquant la transition entre la Champagne Berrichonne et le Boischaut. Sans développer une organisation bâtie à partir d'un seul foyer bâti, les écarts et les hameaux sont moins nombreux et les bourgs sont plus étoffés, plus développés.

Trame bocagère atopia

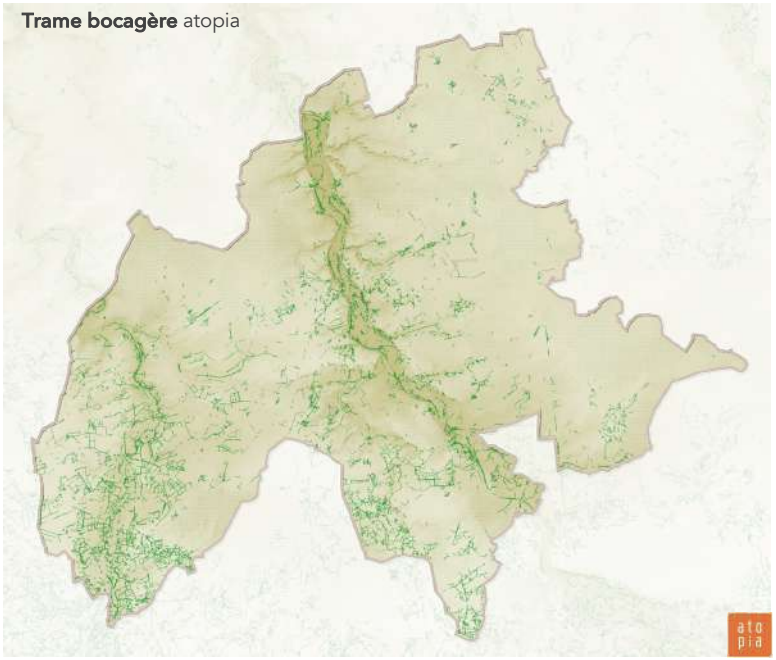

Rythme bâti nord-est – sud-ouest atopia

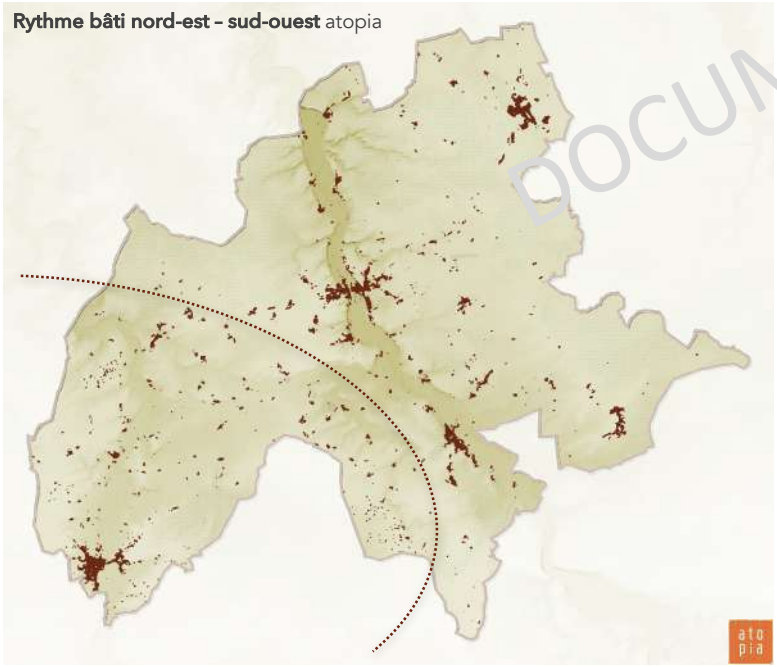

Loupes sur les semis bâtis du Boischaut atopia

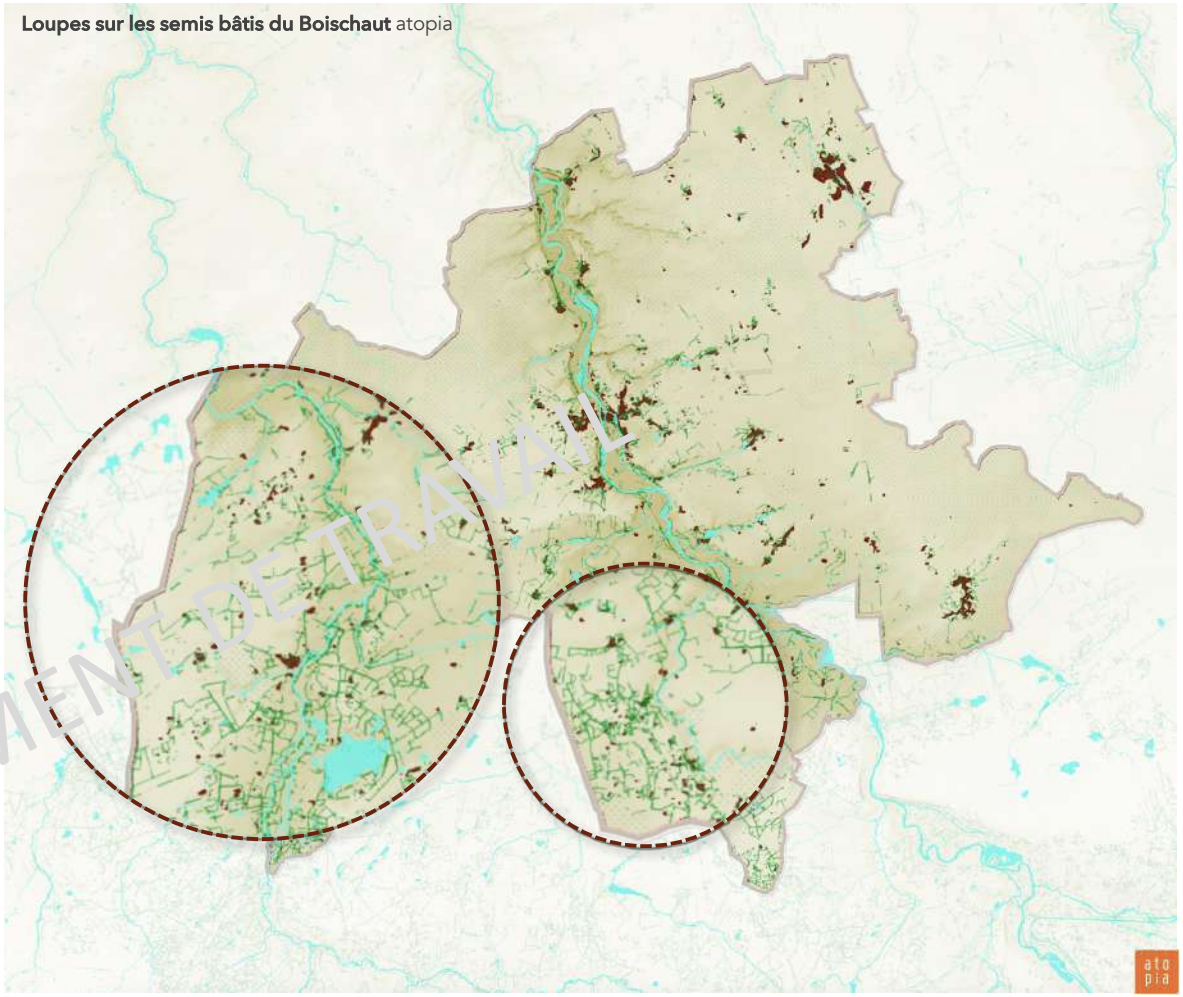

DOCUMENT DE TRAVAIL

Une dispersion du bâti sur une large séquence sud du territoire d'ABC en lien avec le Boischaut

Ce mode d'habiter est particulièrement prégnant au sud du territoire dans les paysages du Boischaut et la plaine bocagère de Châteauneuf-sur-Cher. L'habitat se répartit selon un ordre double : de petits bourgs souvent disposés dans les plis du relief (vallées et vallons) et de très nombreux écarts, composés de fermes isolées ou de groupes plus ou moins compacts de constructions qui associent bâtiments d'habitation et d'exploitation, dispersés sur l'ensemble formant un paysage agricole animé et habité.

La trame bâtie de Levet et sa dynamique : du village-rue au bourg groupé géoportail, atopia

Levet en 1959

Levet aujourd'hui - 2016

La trame bâtie de Lignières et sa dynamique géoportail, atopia

Lignières en 1959

Lignières aujourd'hui - 2016

Levet, logiques bâties atopia

1960

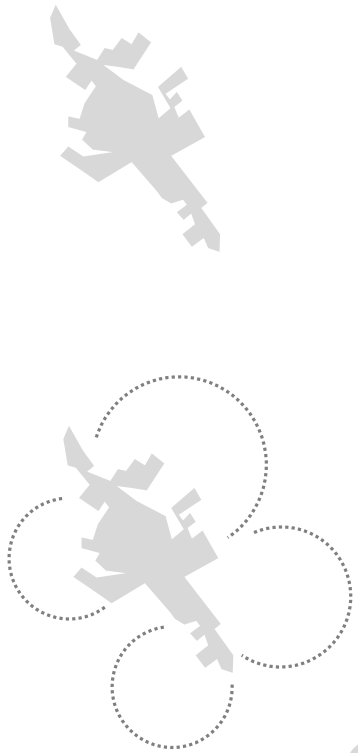

2016

L'extension de la tache urbaine de Levet s'est organisée selon une dynamique constructive Est – Ouest qui a enserré la structure de village-rue initiale. Si l'emprise globale de la structure bâtie n'a pas connu d'étirement majeur, les nouvelles urbanisations sont venues conforter le noyau bâti originel (aplat). Le développement s'est opéré de part et d'autre du village-rue maintenant ainsi un équilibre de l'emprise bâtie de part et d'autre de la route de Bourges – Saint-Amand-Montrond.

Lignières, logiques bâties atopia

1960

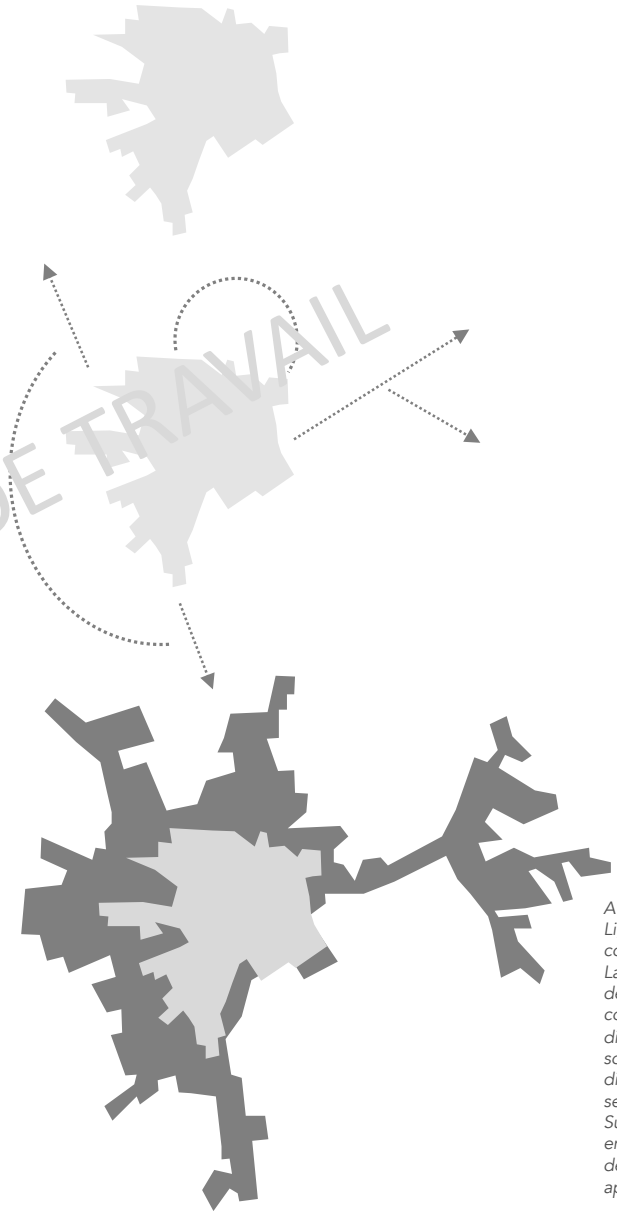

2016

A partir du noyau bâti initial de Lignières se déploie deux dynamiques constructives.
La première correspond à un développement linéaire remontant le coteau de la vallée de l'Arnon en direction de Châteauneuf-sur-Cher sous la forme d'une urbanisation digitée le long de la RD 940. La seconde s'organise selon un axe Nord Sud dans l'axe de la vallée de l'Arnon en direction de La Châtre. Le développement prend également appui sur la RD 940.

DOCUMENT DE TRAVAIL

La trame bâtie de Châteauneuf-sur-Cher - Venesmes et sa dynamique digitée géoportail, atopia

Châteauneuf-sur-Cher en 1959

Châteauneuf-sur-Cher aujourd'hui - 2016

Châteauneuf-sur-Cher – Venesmes, logiques bâties atopia

1960

Gare

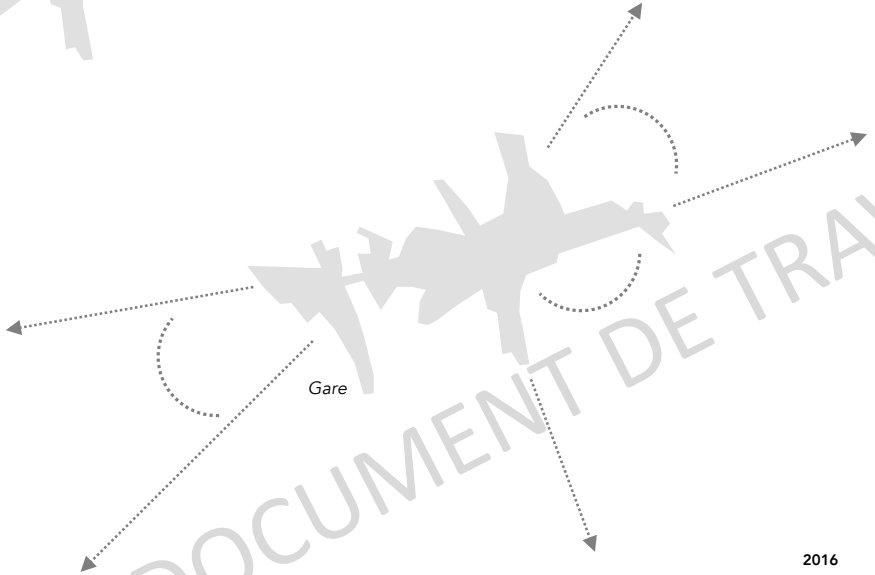

Gare

DOCUMENT DE TRAVAIL

2016

*Les Grandes Forêts - **Venesmes***

Commandée par la vallée du Cher et sa traversée, la structure du noyau historique de Châteauneuf-sur-Neuf est celle d'un bourg-rue à la structure étirée, occupant le fond de vallée et assurant sa traversée. A l'Ouest, la gare occupe le revers de plateau est dessine un diverticule bâti qui laisse deviner le développement du secteur de la gare le long des voies ferrées. Plein Est, l'abbatiale et le château (rue du Champ de Foire), les alignements bâtis de part et d'autre de la rue de Tivole investissent le revers de coteau. Plein Sud, les urbanisations rue de la Porte Bruyère suivent l'axe du cours d'eau en occupant un léger replat en retrait du Cher.

Contrainte de site aidant, le développement contemporain de Châteauneuf-sur-Cher s'est opéré en retrait du Cher et des risques d'inondation. Les nouvelles urbanisations ont investi les revers de plateaux et les hauts de coteau en s'appuyant sur l'axe de la route départementale 940 à l'Est (route de Levet). Plein Ouest, les nouvelles constructions sont venues conforter le hameau « Sous la Forêt » (commune de Venesmes) pour former un agglomérat bâti. Au sud, les urbanisations se sont étirées de part et d'autre de la route départementale 35, dans le prolongement de la rue de la Porte Bruyère, formant un continuum bâti distant du foyer d'urbanisation initial.

Venesmes géoportail, atopia

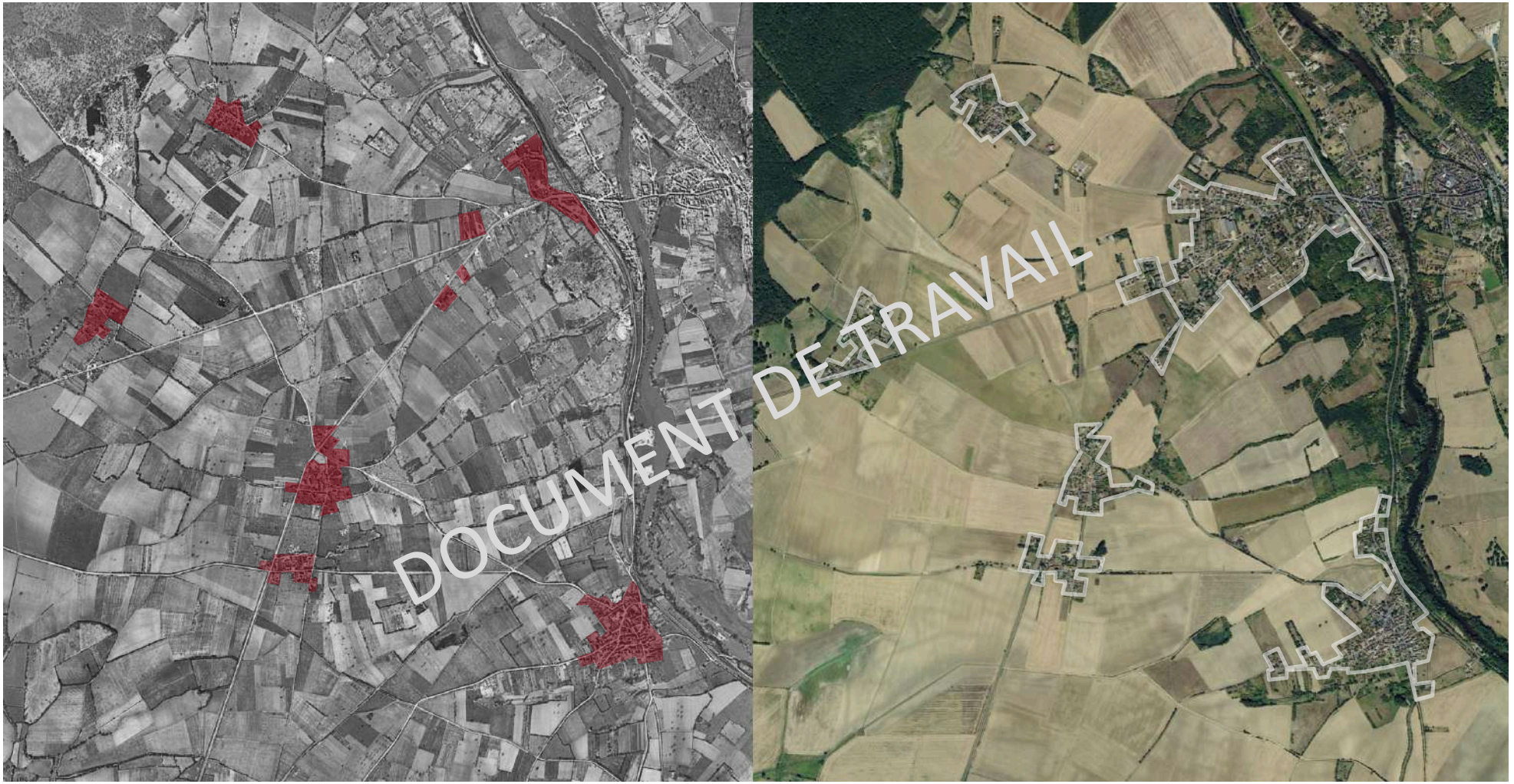

Venesmes en 1959

Venesmes - 2016

Venesmes, logiques bâties atopia

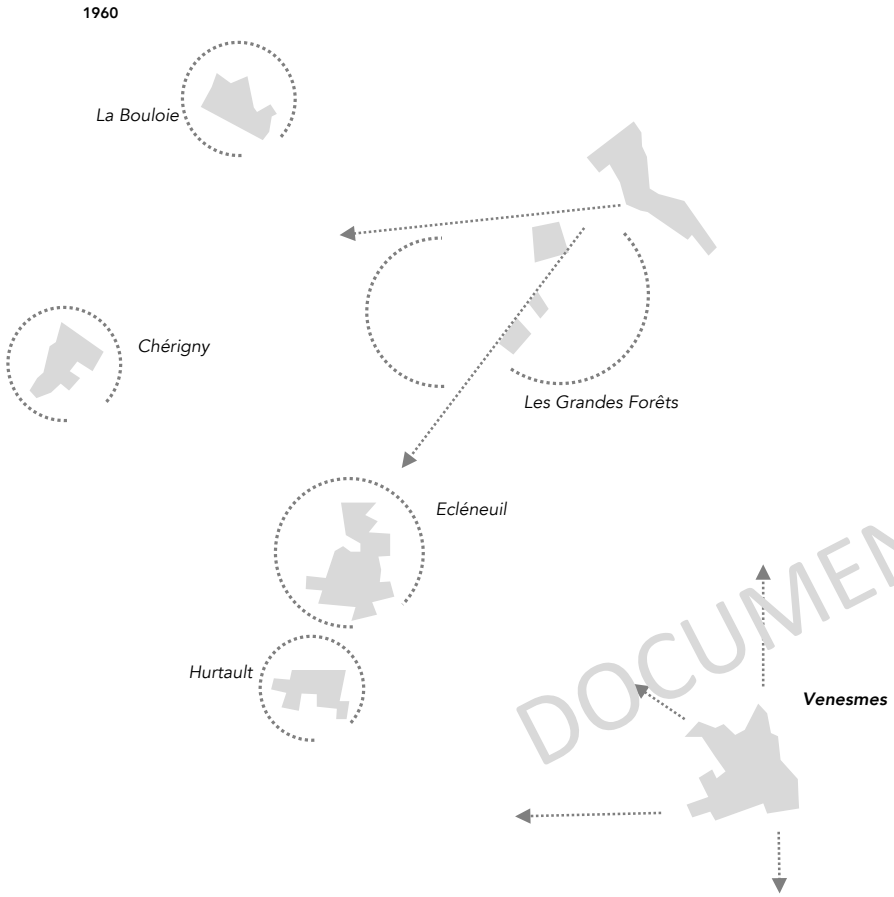

DOCUMENT DE TRAVAIL

Dans les années 1960, Venesmes se distingue par une organisation bâtie polynucléaire. Le bourg prend appui sur le haut de coteau et se développe en balcon sur le Cher. Les hameaux agricoles occupent les vastes espaces de la plaine pour former un semi bâti régulier, rythmant le paysage cultivé.

Le développement de la commune s'est fait au regard des contraintes de site de la vallée du Cher et de la proximité de Châteauneuf-sur-Cher. Les possibilités d'extension particulièrement rares et soumises au risque inondation sur Châteauneuf-sur-Cher se sont opérées préférentiellement pendant quelques décennies sur Venesmes. Le hameau rural et agricole des Grandes Forêts est progressivement devenu un quartier à part entière de Châteauneuf-sur-Cher. Le bourg de Venesmes s'est développé dans une moindre mesure selon une dynamique en étoile, entre plateau et coteau, le long des routes de Sadard, de la Croix Blanche, du Chatelet, de Châteauneuf.

PAYSAGE BATI - Dynamiques bâties

La Celle-Condé – 1959 géoportail, atopia

La Celle-Condé – 2016 atopia

1959

2016

Sur la commune de La Celle-Condé, l'organisation de la trame bâtie reprend les caractéristiques traditionnelles des communes du Sud Cher. Les écarts agricoles composés de corps de ferme ponctuent les terres cultivées et sont marqués d'une relative stabilité constructive. Seul, le village centre a connu un renforcement contenu et maîtrisé de son enveloppe bâtie de part et d'autre de la route départementale 149, de la rue de l'Eglise et de Lignières.

Chambon – 1959 géoportail, atopia

Chambon – 2016 géoportail, atopia

Emblématique de la Champagne Berrichonne, l'organisation bâtie de Chambon repose sur un semi de fermes et de bâtis agricoles formant une campagne habitée. Héritière d'une valorisation et d'une distribution des terres agricoles, l'urbanisation présente un coefficient de dispersion bâtie élevé.

Entre 1960 et 2016, la trame bâtie de Chambon est marquée de stabilité. Ponctuellement, des nouveaux bâtiments agricoles viennent conforter les hameaux et les agrégats bâtis afin de répondre aux nouveaux process agricoles et quelques constructions résidentielles contemporaines prennent place dans le prolongement immédiat du noyau bâti initial.

Chavannes – 1959 géoportail, atopia

Chavannes – 2016 géoportail, atopia

DOCUMENT DE TRAVAIL

1959

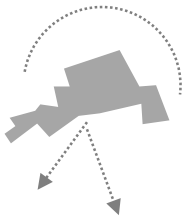

2016

En six décennies, la tonalité rurale de Chavannes a été pleinement conservée. Le noyau ancien s'est étoffé d'une enveloppe bâtie qui s'est développée de part et d'autre de la route départementale 14 (route de Châteauneuf-sur-Cher / Dun-sur-Auron).
La tache bâtie s'est toutefois préférentiellement étendue au sud de la RD 14, le long de la rue Colbert et de la RD 37 en direction de Saint-Loup-des-Chaumes. Les nouvelles constructions ont participé à modifier quelque peu la structure regroupé du village en présentant des extensions linéaires

Corquoy – 1959 géoportail, atopia

Corquoy – 2016 géoportail, atopia

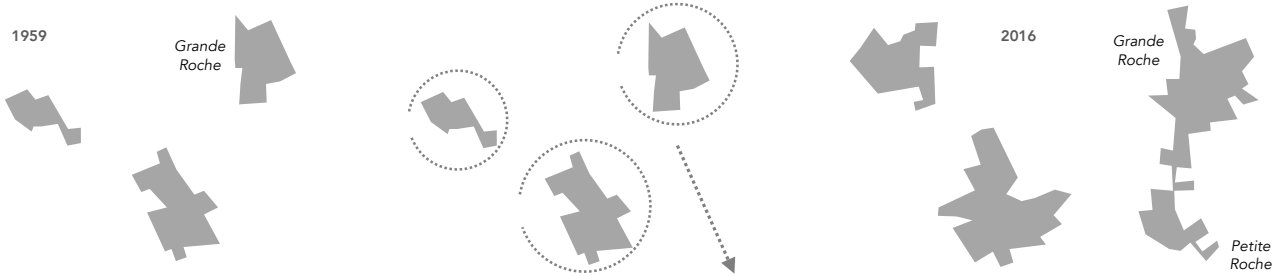

L'organisation bâtie tripartite de Corquoy de part et d'autre du Cher, a pour élément commun l'inscription des tissus bâtis dans le revers de coteau. Les noyaux bâtis se sont confortés sur leur marge. Le hameau de la Grande Roche a connu les extensions les plus importantes en partie liées à sa position stratégique sur la route de Châteauneuf-sur-Cher à Saint-Florent-sur-Cher.
L'urbanisation s'est opérée selon une dynamique linéaire qui aujourd'hui forme un ensemble continu reliant la Grande Roche à la Petite Roche.

Crézançay-sur-Cher – 1959 géoportail, atopia

Crézançay-sur-Cher – 2016 géoportail, atopia

DOCUMENT DE TRAVAIL

1959

2016

En retrait du Cher, bordée par la voie de chemin de fer et le bois des Granges, Crézançay-sur-Cher se distingue par une relative stabilité constructive.
Le bourg s'est quelques peu étoffé avec la construction de pavillons le long de la route départementale 145 et par des bâtiments agricoles aux emprises et aux volumes bâtis adaptés aux besoins de la production actuelle.

Lapan – 1959 géoportail, atopia

Lapan – 2016 géoportail, atopia

DOCUMENT DE TRAVAIL

1959

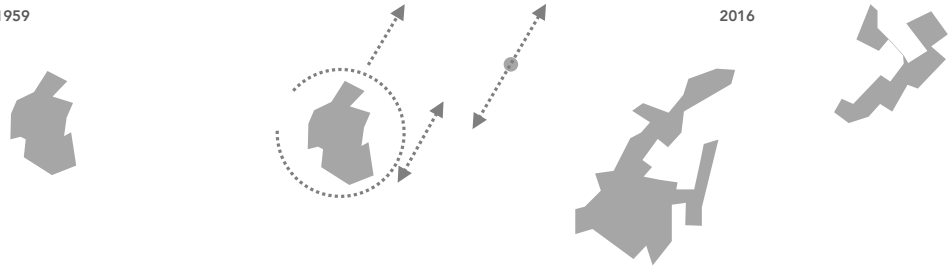

2016

Le noyau s'est étiré préférentiellement en direction du plateau agricole. L'urbanisation s'est extraite de son site d'implantation originelle en rive du Cher pour se prolonger et former un ensemble quasi continu avec le hameau des Hauts de Lapan qui a l'origine était un petit foyer agricole isolé.

PAYSAGE BATI - Dynamiques bâties

Montlouis – 1959 géoportail, atopia

Montlouis – 2016 géoportail, atopia

DOCUMENT DE TRAVAIL

1959

2016

En six décennies, la structure bâtie diffuse de Montlouis fait part d'une véritable stabilité. Le village a connu quelques nouvelles constructions à la marge et les hameaux agricoles ont maintenu leur organisation diffuse avec un coefficient de dispersion bâtie relativement élevée. Ponctuellement quelques nouveaux hangars agricoles ont été construits en continuité des bâtiments agricoles existants.

Saint-Baudel – 1959 géoportail, atopia

Saint-Baudel – 2016 géoportail, atopia

1959

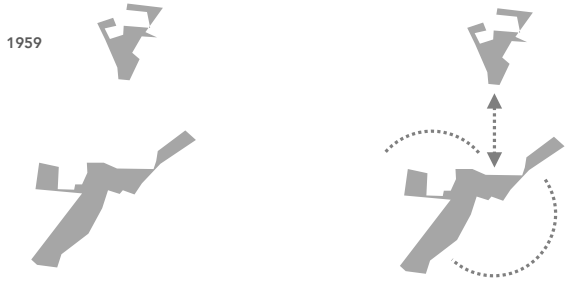

2016

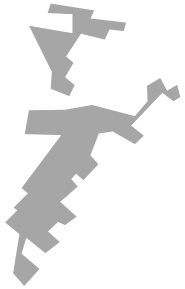

A Saint-Baudel, le foyer bâti principal s'est étiré plein nord conservant une organisation bâtie linéaire – caractéristique du village-rue. Le développement n'a pas remis en cause la coupure d'urbanisation avec le hameau Les Loges. Les hameaux de Colombes et Petit Breuil, à l'Est ont maintenu leur structure bâtie initiale.

Sainte-Lunaise – 1959 géoportail, atopia

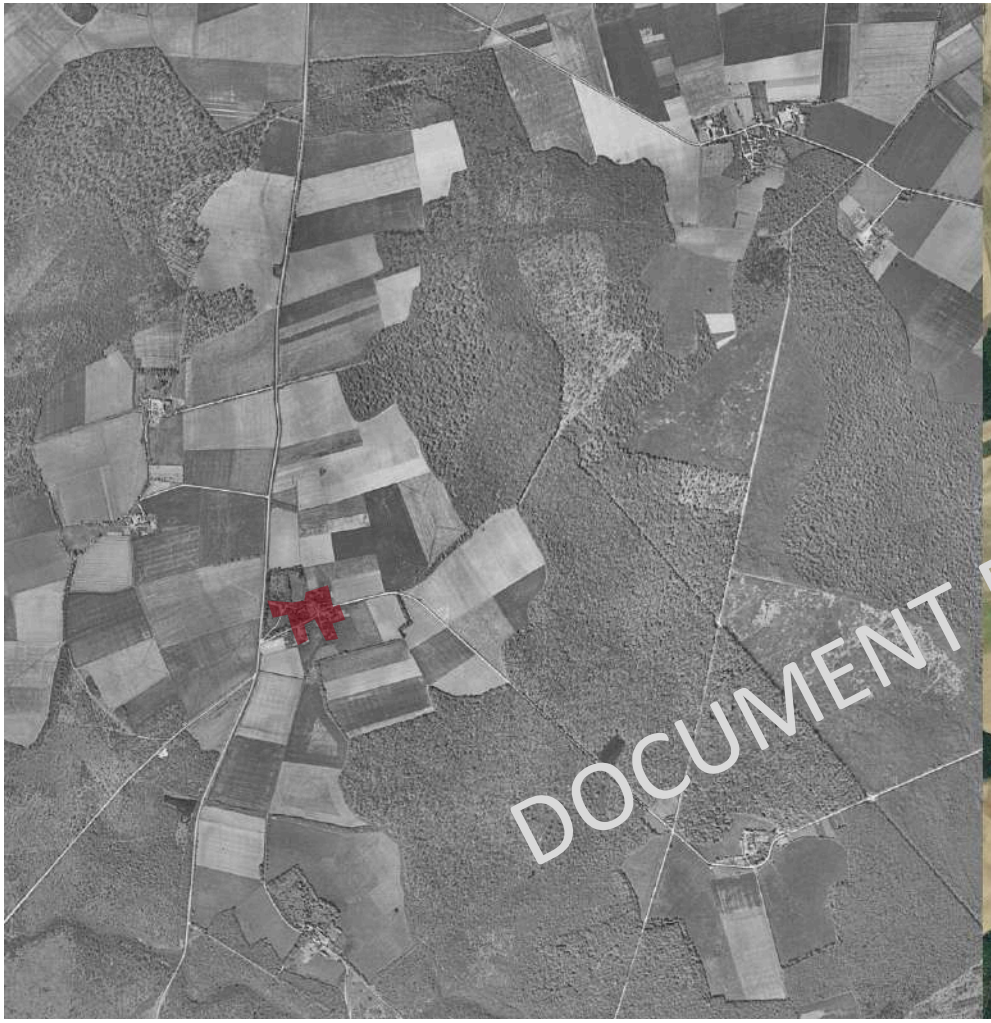

Sainte-Lunaise – 2016 géoportail, atopia

DOCUMENT DE TRAVAIL

1959

2016

Entre 1960 et 2016, le village de Sainte-Lunaise est marquée d'une stabilité constructive. Le village conserve son emprise bâtie initiale. Les écarts agricoles Le Bouchet d'en Haut, Le Bouchet d'en Bas, Le Soudrain connaissent la même stabilité bâtie.

A la lecture comparée des deux photographies aériennes, la dynamique d'évolution de la trame agricole et forestière est plus marquée. En effet, la ceinture forestière a vu ses emprises diminuées au profit des labours.

Saint-Symphorien – 1959 géoportail, atopia

Saint-Symphorien – 2016 géoportail, atopia

DOCUMENT DE TRAVAIL

La trame bâtie de Saint-Symphorien est celle d'un semi-bâti ponctuant les espaces cultivés et labourés. La lecture comparée des photographies aériennes de 1959 et 2016 met ainsi en lumière une constance bâtie. Saint-Symphorien conserve les traces et les caractéristiques d'une organisation bâtie de campagne habitée, ponctuée par des ensembles de corps de ferme.

Serruelles – 1959 géoportail, atopia

Serruelles – 2016 géoportail, atopia

DOCUMENT DE TRAVAIL

A Serruelles les petits foyers bâtis de part et de d'autre de la route des Vignolles développent une emprise bâtie stable. Seul le hameau des Vignolles est de conception contemporaine et prolonge l'organisation égrenée des tissus bâtis de part et d'autre de la route des Vignolles.

Uzay-le-Venon – 1959 géoportail, atopia

Uzay-le-Venon – 2016 géoportail, atopia

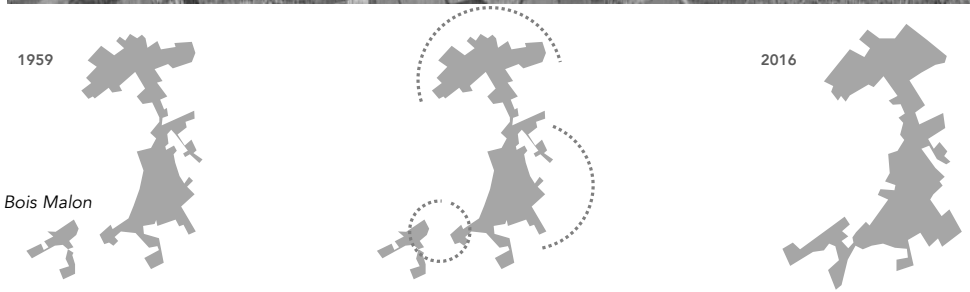

Adossé à la lisière boisée et bordé par une ceinture de labours, le village d'Uzay-le-Venon a conservé son organisation initiale étirée de part et d'autre de la route départementale 123.
Les nouvelles constructions ont investi préférentiellement les terres situées aux marges immédiates de la forêt, préservant ainsi la fonction et la continuité des terres cultivées. Au Sud-Ouest du village, le Bois Malon, ancien hameau agricole, est désormais inscrit dans l'enveloppe bâtie villageoise.

Vallenay – 1959 géoportail, atopia

Vallenay – 2016 géoportail, atopia

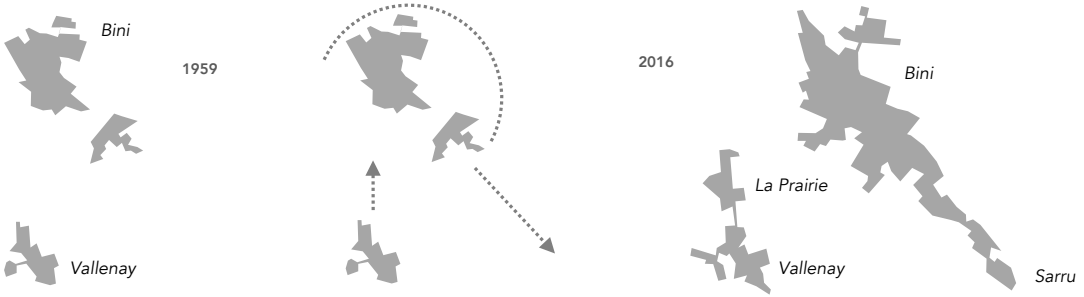

Contraintes de site aidant, le développement de Bini s'est opéré selon une logique urbaine linéaire, de part et d'autre de la voie de chemin de fer. Plein Nord, le bâti est à vocation économique. Les développements résidentiels ont suivi une logique linéaire en suivant le coteau et, en maintenant un retrait par rapport à la vallée du Cher, pour former une continuité bâtie englobant les anciens écarts et bâtis agricoles du Sud-Est.
Une seconde dynamique constructive est venue conforter Vallenay avec l'aménagement du quartier La Prairie, en rive de la route départementale 3.

Villecelin – 1959 géoportail, atopia

Villecelin – 2016 géoportail, atopia

Le système bâti de Villecelin est également emblématique de cette séquence Sud de la Champagne Berrichonne. Un semi de fermes et de bâtiments agricoles dessine les contours d'une campagne habitée et cultivée témoignant d'un héritage ancré d'une valorisation et d'une distribution des terres agricoles.

Entre 1960 et 2016, la trame bâtie de Villecelin est marquée de stabilité. Ponctuellement, des nouveaux bâtiments agricoles viennent conforter les hameaux afin de répondre aux nouveaux besoins de production agricole; De rares constructions résidentielles contemporaines prennent place en prolongement immédiat des tissus bâtis anciens.

DOCUMENT DE TRAVAIL

COMPOSANTES PATRIMONIALES

Périmètre des Monuments Historiques inscrits et classés DRAAC, atopia

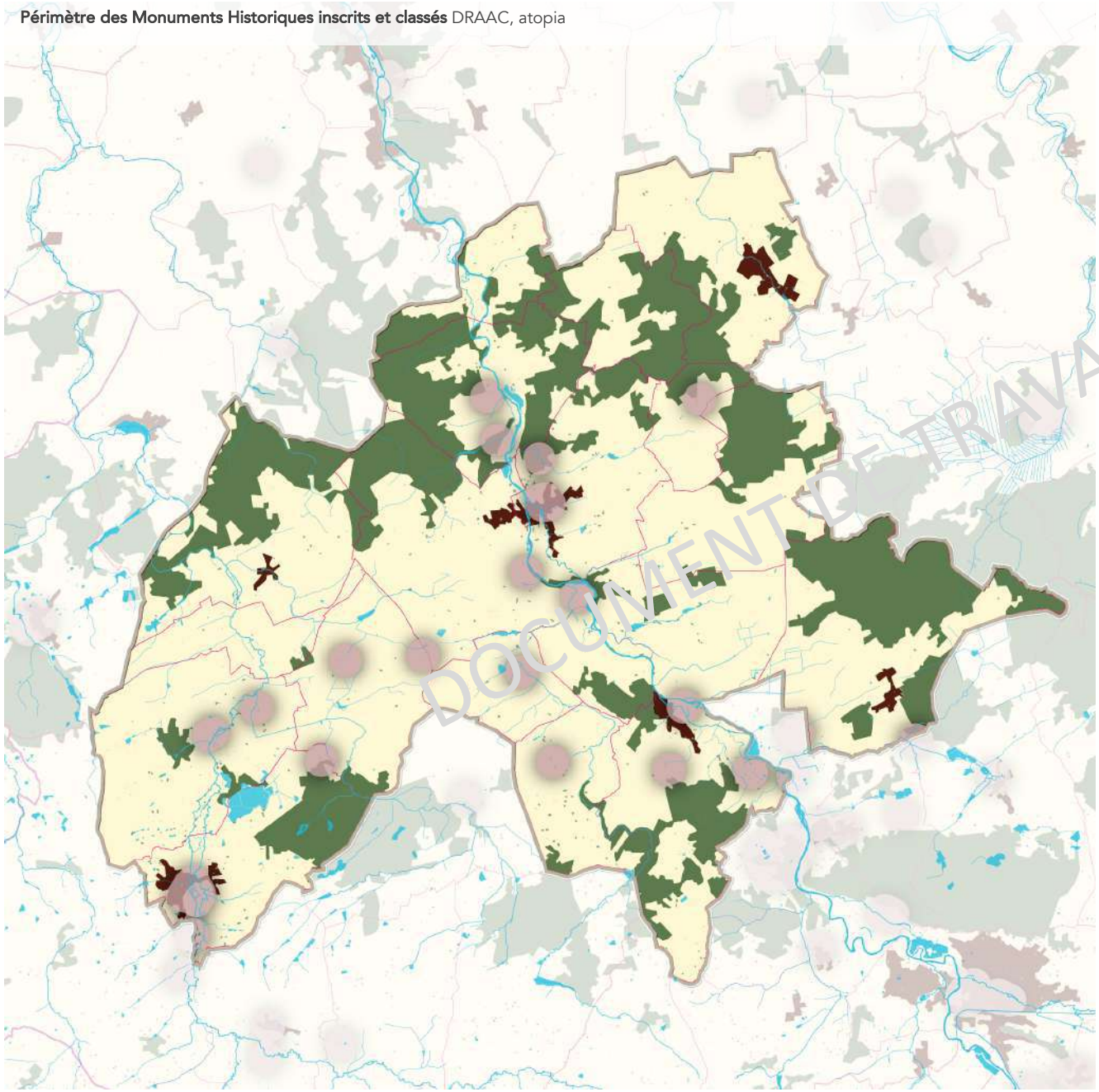

DOCUMENT DE TRAVAIL

De nombreux éléments de patrimoine emblématiques bénéficiant de mesure de protection au titre des monuments historiques

Sur les 19 communes de la Communauté de communes ABC, 9 sont concernées par la présence d'édifices inscrits ou classés au titre des monuments historiques. Au total, 17 édifices font l'objet de mesures d'inscription ou de classement. Le patrimoine bâti protégé porte principalement sur l'architecture religieuse et cultuelle (église, chapelle, prieuré) et le patrimoine bâti civil et rural (châteaux, maison et corps de ferme...).

Histoire faisant, le patrimoine bâti inscrit ou classé au titre des monuments historiques se concentre sur deux secteurs du territoire de l'intercommunalité :

- de part et d'autre de la vallée du Cher, axe de communication majeur du Berry et du sud Cher. Une dizaine de monuments historiques s'égrènent de part et d'autre de la vallée dont l'abbatiale et le château de Châteauneuf-sur-Cher. Ces deux éléments architecturaux majeurs et emblématiques du territoire dominent le paysage de la vallée du Cher. Ils forment un repère architectural et paysager de premier plan qui se détache dans le panorama et scande les séquences d'approche sur Châteauneuf-sur-Cher et la vallée.

- Une large séquence sud-ouest du territoire de l'intercommunalité recense également un patrimoine important de monuments protégés dans la séquence amont de la vallée de l'Arnon, et ponctuellement sur les communes du Boischaut.

Localisation	**Lignières**
Éléments protégés MH	**communs ; parc ; cour ; douves**
Année	1654 ; 1660
Auteur(s)	Le Vau (architecte) ; Roy Michel (maître maçon) ; Larivière (maître fontainier) ; Thévenon Gabriel (jardinier) ; Drouard Jérôme (maître fontainier) ; Geoffroy Robert (architecte) ; Boissonnet René (maître de l'œuvre)
Historique	Ce château fut construit à partir de 1654 par François Le Vau pour Jérôme de Nouveau, grand maître des postes et relais de France et financier parisien, sur les bases d'un château féodal abattu en 1653. Le corps de logis fut édifié de 1654 à 1656. La galerie fut alors construite, puis, en 1660, celle des deux pavillons qui cantonnent la terrasse d'entrée sur la cour. Les douves furent construites à la place des fossés par Larivière. Les plans des jardins furent établis par Le Nôtre mais non réalisés. Les jardins furent conçus par le maître jardinier parisien Gabriel Thévenon ; les canaux sont de Jérôme Drouard, gendre de Larivière et maître fontainier de Paris. Les travaux furent conduits par Robert Geoffroy, architecte, décédé en 1660, puis par l'entrepreneur René Boissonnet qui, en 1665, travaillait encore aux basses-cours.
Propriété	propriété d'une personne privée
Protection MH	classé MH Le château, ses dépendances (cour d'honneur, douves, bâtiments des communs) et le petit parc (délimité par un trait rouge sur le plan annexé à l'arrêté) : classement par arrêté du 27 juin 1935
Site protégé	site inscrit
Visite	ouvert au public
Crédits photo	Genestoux, Franck - Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, droits réservés

Château de Lignières Mérimé

DOCUMENT DE TRAVAIL

Localisation	**La Celle-Condé**
Époque de construction	12e siècle, 18e siècle
Historique	Cette église était l'église de la paroisse de Condé jusqu'en 1844, date à laquelle les deux paroisses de La Celle et de Condé ont été réunies. Une inscription avec la date 1780 est portée sur un entrait.
Décor	Sculpture, peinture
Propriété	propriété de la commune
Protection MH	1862 : classé MH Église de Condé (cad. A736) : classement par liste de 1862
Visite	ouvert au public

DOCUMENT DE TRAVAIL

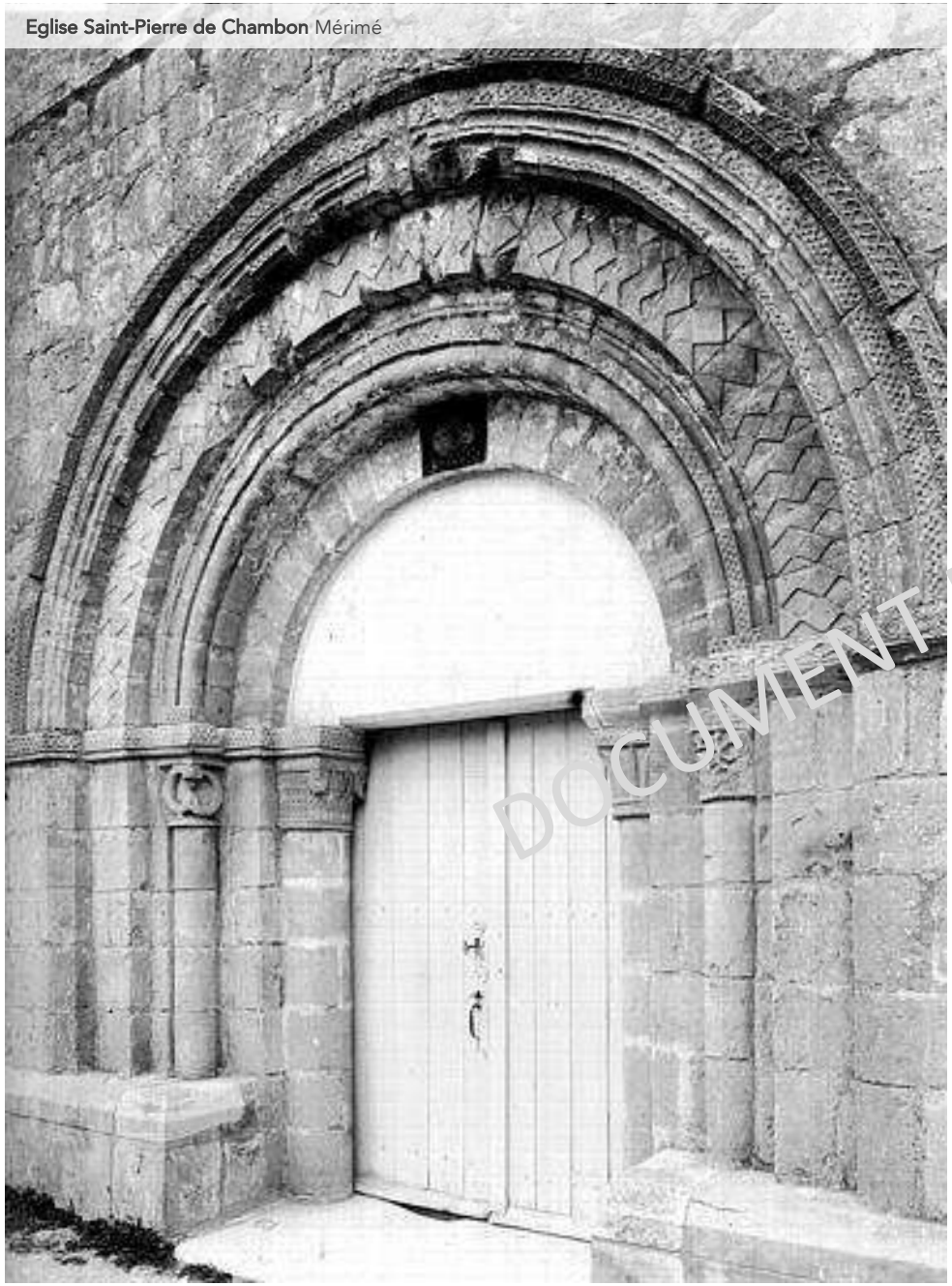

Eglise Saint-Pierre de Chambon Mérimé

DOCUMENT DE TRAVAIL

Edifice / site	**Église Saint-Pierre**
Localisation	**Chambon**
Epoque de construction	12e siècle
Historique	La façade du 12e siècle est surmontée d'un clocher moderne. Elle est percée d'une baie plein cintre avec archivoltes ornées. Les chapiteaux des colonnes recevant les piédroits sont ornés de feuillages, de personnages et de monstres. Le chœur est à abside semi circulaire. Chapiteaux sculptés.
Décor	sculpture
Propriété	propriété de la commune
Protection MH	1926/03/02 : inscrit MH Église (cad. A 278) : inscription par arrêté du 2 mars 1926
Visite	utilisation cultuelle
Crédits photo	Lefèvre-Pontalis, Eugène (historien) - Société Française d'Archéologie et Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - diffusion RMN

Edifice / site	**Basilique Notre-Dame-des-Enfants**
Localisation	**Châteauneuf-sur-Cher**
Année	1869
Auteur(s)	Auclair (architecte) ; Marganne E. (architecte) ; Hariolf (maître de l'œuvre)
Historique	Cette basilique a été commencée en 1869, terminée pour le gros-œuvre en 1879, et en 1886 pour l'aménagement intérieur. Elle constitue un spécimen caractéristique du style néo-gothique ; elle a été édifiée sur les plans d'E. Marganne, architecte de la ville de Vendôme et du département du Loir-et-Cher, pour les fondations, et d'Auclair, architecte à Bourges, pour l'élévation. Le frère Hariolf, directeur de l'École des Frères de Châteauneuf, dirigea le chantier.
Décor	sculpture ; vitrail ; ferronnerie
Propriété	propriété de la commune
Protection MH	1983/10/03 : inscrit MH Basilique Notre-Dame-des-Enfants (cad. AC 20) : inscription par arrêté du 3 octobre 1983
Visite	utilisation cultuelle

Edifice / site	**Ferme de la Maison-Neuve**
Localisation	**Châteauneuf-sur-Cher**
Époque de construction	18e siècle
Éléments protégés MH	Balcon
Historique	La maison conserve un balcon en fer forgé de style Louis XV, posant sur un léger encorbellement. Elle conserve également un escalier à balustres tournés remontant à l'époque Louis XIII.
Décor	ferronnerie
Propriété	propriété d'une personne privée
Protection MH	1930/03/22 : inscrit MH Balcon en fer forgé (cad. D 236) : inscription par arrêté du 22 mars 1930
Visite	Fermé au public

DOCUMENT DE TRAVAIL

Edifice / site	**Château**
Localisation	**Châteauneuf-sur-Cher**
Epoque de construction	15e siècle ; 16e siècle
Historique	Cette forteresse a été reconstruite au 15e siècle pour la famille de Culan, puis reconstruite vers 1580 pour la famille de L'Aubespine. La date de 1581 est gravée sur la corniche du pavillon d'entrée. La date de 1582 est inscrite sur un panneau de l'aile sud. Le soubassement conserve des restes du château du 13e siècle. L'édifice présente deux corps de logis parallèles, reliés par un bâtiment. Le portail d'entrée, en plein cintre et encadré de pilastres, est flanqué de deux tours fortifiées par des meurtrières. Des chapiteaux ornés de volutes et d'oves surmontent les pilastres. Frise avec triglyphes et métopes sur le pavillon d'entrée.
Décor	sculpture
Propriété	propriété d'une personne privée
Protection MH	1926/02/19 : inscrit MH Château (cad. AC 9) : inscription par arrêté du 19 février 1926
Visite	ouvert au public

DOCUMENT DE TRAVAIL

Prieuré de Grandmont Mérimé

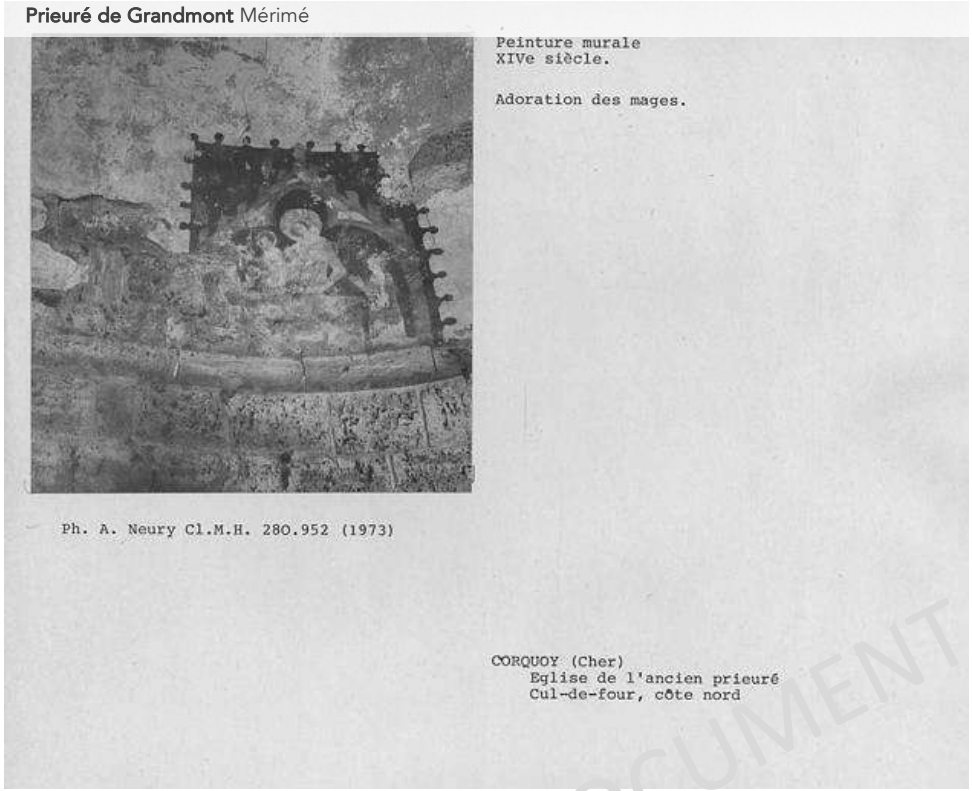

Localisation	**Corquoy**
Eléments protégés MH	**Chapelle**
Epoque de construction	12e siècle ; 13e siècle
Historique	Le prieuré de l'ordre de Grandmontains a été fondé entre 1140 et 1163, par l'abbé de la maison mère, Etienne de Liciac. La longue nef unique se termine par un chevet en hémicycle. L'église a été abandonnée dès le 16e siècle.
Décor	peinture
Propriété	propriété d'une personne privée
Protection MH	1926/02/19 : inscrit MH Chapelle (cad. C 175) : inscription par arrêté du 19 février 1926
Visite	fermé au public
Crédits photo	Neury, Aimée - Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Centre de recherche des monuments historiques - CRMH) diffusion RMN

DOCUMENT DE TRAVAIL

Église Saint-Martin de Corquoy Mérimé

DOCUMENT DE TRAVAIL

Localisation	**Corquoy**
Eléments protégés MH	**Abside ; chœur**
Epoque de construction	12e siècle
Historique	Monument composé d'une nef, d'un transept avec deux absidioles demi-circulaires et d'une abside semblable. L'absidiole sud est démolie. Le carré du transept a été voûté d'ogives au 13e siècle. Les bases des colonnes ont été remplacées par des chapiteaux renversés très primitifs, sans doute un remploi, qui semblent dater du 11e siècle.
Décor	sculpture
Propriété	propriété de la commune
Protection MH	1926/06/12 : inscrit MH L'abside et le chœur (cad. C 396) : inscription par arrêté du 12 juin 1926
Visite	utilisation cultuelle
Crédits photo	Estève, Georges (photographe) - Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - diffusion RMN

Église Notre-Dame de Lignières Mérimé

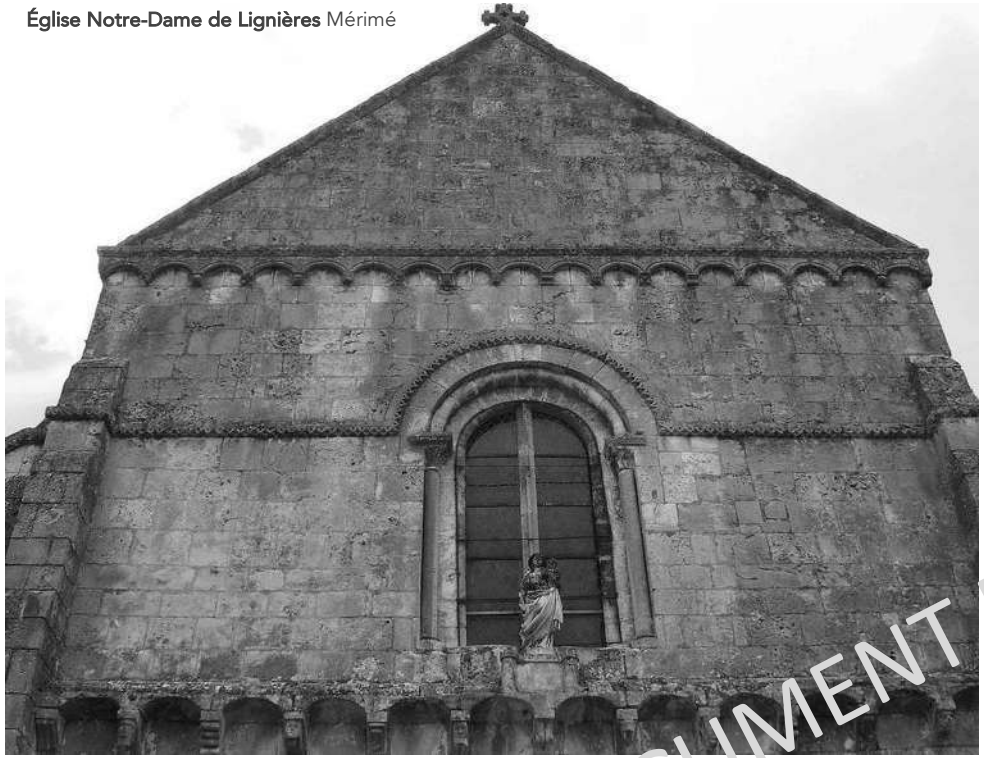

DOCUMENT DE TRAVAIL

Localisation	**Lignières**
Epoque de construction	12e siècle ; 17e siècle ; 19e siècle
Années	1587 ; 1644 ; 1860 ; 1877
Auteur(s)	Le Roy Michel (sculpteur) ; Duchemin (maître de l'œuvre) ; Gallicher (maître de l'œuvre)
Historique	A l'origine, nef unique recouverte d'un berceau en bois, remplacé en suite par du plâtre. La croisée du transept est occupée par une coupole sur trompes qui porte le clocher, contrebutée par des quarts de cercle. Sur les croisillons, absidioles en cul de four. Au 17e siècle, une chapelle a remplacé le bras du transept. Chapiteaux sculptés.
Décor	sculpture
Propriété	propriété de la commune
Protection MH	1926/03/02 : inscrit MH Église (cad. AE 264) : inscription par arrêté du 2 mars 1926
Visite	utilisation cultuelle
Crédits photo	Genestoux, Franck - Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Diffusion RMN-GP

Église paroissiale Mérimé

DOCUMENT DE TRAVAIL

Localisation	**Saint-Symphorien**
Destinations successives	**église paroissiale**
Epoque de construction	12e siècle ; 13e siècle
Historique	Plan à nef unique, sans transept, terminé par un chevet demi-circulaire. Clocher porche à l'ouest. Le chevet date du 12e siècle. Berceau de bois du 16e siècle. La nef est voûtée à plâtre mais conserve des arrachements d'ogives. Le clocher porche ouvre sur la nef par une porte ornée de globes surmontés d'archivoltes plein cintre sur chapiteaux à crochets. La partie haute du clocher s'ouvre par des fenêtres géminées.
Décor	sculpture
Propriété	propriété de la commune
Protection MH	1927/01/26 : inscrit MH Église (cad. A 100) : inscription par arrêté du 26 janvier 1927
Crédits photo	Roy, Lucien (architecte) - Société Française d'Archéologie et Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - diffusion RMN

Localisation	**Montlouis**
Eléments protégés MH	décor intérieur
Epoque de construction	Moyen Age ; 18e siècle
Historique	Cet ensemble comprend deux corps de bâtiments perpendiculaires d'époque médiévale et une maison de maître du 18e siècle. La construction primitive a subi de telles transformations qu'il est difficile de connaître son plan d'origine. Elle était sans doute plus élevée qu'aujourd'hui et le haut des murs a peut-être été arasé de façon à ce que les parties subsistantes du manoir soient transformées en dépendances de la nouvelle maison. Dans la partie médiévale, deux pièces du rez-de-chaussée sont ornées d'un décor peint du 15e siècle présentant une iconographie rare illustrant le thème des sotties du mardi gras. Sur le mur nord de la salle principale est représentée une farandole animée par un joueur de cornemuse. Le décor comprend également des scènes religieuses. A droite du même mur, figure une Vierge de Pitié. L'Annonciation est représentée sur le mur d'une pièce voisine, datant sans doute du 16e siècle.
décor	peinture
propriété	propriété d'une personne privée
Protection MH	1994/01/14 : inscrit MH partiellement Les deux corps du bâtiment médiéval ; façades du corps de bâtiment du 18e siècle (cad. ZH 32) : inscription par arrêté du 14 janvier 1994
Visite	fermé au public

Localisation	**Montlouis**
Epoque de construction	12e siècle
Historique	Le plan se compose d'une nef sans bas-côtés et d'un chœur à chevet plat. Clocher latéral au sud. Nef et chœur voûtés sur berceau. Clocher voûté d'ogives aux angles abattus, du 13e siècle. Portail placé dans un banut. Chapiteaux sculptés.
Décor	sculpture
Propriété	propriété de la commune
Protection MH	1926/03/02 : inscrit MH Église (cad. ZM 22) : inscription par arrêté du 2 mars 1926
Visite	utilisation cultuelle
Crédits photo	Estève, Georges (photographe) - Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - diffusion RMN

DOCUMENT DE TRAVAIL

Localisation	**Vallenay**
Eléments protégés MH	décor intérieur
Epoque de construction	12e siècle ; limite 15e siècle 16e siècle
Historique	L'église paroissiale Saint-Martin de Vallenay a été construite au 12e siècle. Au début du siècle suivant, Vallenay devint un prieuré dépendant de l'abbaye de chanoines réguliers de Plaimpied. Au 15e siècle, le prieuré était inclus dans l'enceinte du château des seigneurs de Vallenay, dont il subsiste, à proximité immédiate de l'église, une tour et un corps de logis. Cette église désaffectée se compose d'une nef romane, couverte d'un plafond de bois, qui communique par une grande arcade cintrée avec les deux travées du chœur construites à la fin du 15e siècle ou au début du 16e siècle. Le chœur est voûté d'ogives. Une chapelle seigneuriale a été édifiée à une époque légèrement plus tardive, côté sud, au niveau de la première travée du chœur. Cette église serait de peu d'intérêt si elle n'abritait pas plusieurs décors peints, exécutés du 12e au 17e siècle, encore en grande partie sous badigeon. Les murs de la nef conservent les vestiges d'un calendrier d'époque romane, représentant les travaux des mois de l'année. Sur le mur nord, d'autres traces de peintures sont visibles : un grand quadrilobe à bordure ocre-rouge et ocre jaune, presque totalement effacé, et, au-dessus de la baie, une scène peinte peut-être au 13e siècle, dont subsiste une partie de l'inscription qui l'expliquait, au-dessus d'un visage de femme portant un touret ou un voile, et un motif difficile à identifier. Enfin, à gauche de cette même baie, on peut observer un fragment de scène de l'époque romane. Un décor dont le sujet et l'époque ne peuvent être précisés, car recouverts d'un badigeon, existe aussi sur le mur diaphragme du chœur. Sur le mur est du chœur, apparaît un Christ en Majesté dans une mandorle, accompagné du Tétramorphe. Ce décor, très effacé, est probablement contemporain ou de peu postérieur à la construction des deux travées du chœur. La travée est a reçu une décoration picturale mise en place dans une architecture feinte, exécutée sans doute à l'instigation des seigneurs de Bigny, au 17e siècle.
Décor	peinture
Propriété	propriété de la commune
Protection MH	1998/04/14 : inscrit MH Église, en totalité (cad. A 525) : inscription par arrêté du 14 avril 1998

Localisation	**Vallenay**
Eléments protégés MH	logement d'ouvriers ; logement patronal ; remise ; canal ; installation hydraulique ; élévation ; toiture
Epoque de construction	18e siècle ; 2e quart 19e siècle
Année	1740 ; 1776 ; 1841
Historique	Cette forge a été créée à l'écart de la Grande Forge (attestée depuis 1661) par le marquis de Bigny, entre 1740 et 1773. S'y effectuait le mazéage ou préparation de la fonte par un premier affinage préalablement au passage à la Grande Forge. Ce procédé, d'origine nivernaise, s'est développé en Berry au milieu du 18e siècle. Le marquis d'Osmond, héritier des forges et conseillé par l'ingénieur-métallurgiste Gallicher, décida d'installer une forge à l'anglaise et de créer sur le site de la Petite Forge, une tréfilerie, entre 1836 et 1841. D'activité secondaire à l'origine, la tréfilerie devint une activité de reconversion unique. Les constructions de l'usine furent alors modifiées pour s'adapter aux nouvelles exigences techniques. D'autres bâtiments furent construits, notamment la maison de maître, le logement des employés avec ses remises et un petit bâtiment annexe à usage de services. La trèflerie a disparu au début du 20e siècle. Les bâtiments qui subsistent sont le reflet des préoccupations de l'époque en matière d'habitat collectif dans le domaine de la métallurgie.
Propriété	propriété d'une personne privée ; propriété d'une société privée
Protection MH	1991/03/21 : inscrit MH Ancien logement d'employés, y compris les remises contiguës ; façades et toitures de l'ancienne pointerie, de l'ancienne maison de maître, du bâtiment annexe à usage de service et de l'ancien logement ouvrier ; ancien canal de dérivation (cad. A 303, 306, 1243) : inscription par arrêté du 21 mars 1991
Visite	fermé au public

DOCUMENT DE TRAVAIL

Localisation	**Vallenay – Château fort**
Eléments protégés MH	**orangerie ; escalier ; élévation ; rampe d'appui ; toiture**
Epoque de construction	16e siècle ; 18e siècle
Historique	La seigneurie relevait d'Orval. Du château qui était un ensemble fortifié au 16e siècle, subsiste trois corps de bâtiment. Le premier, au nord, se termine par une aile en retour d'équerre avec tourelle d'angle. Cette aile se poursuit par un bâtiment plus haut, à deux étages, percé au-dessus des combles de meurtrières du 16e siècle, sans doute réalisées à l'époque des guerres de Religion. Cette aile se poursuit elle-même par un bâtiment formant angle. Au nord-ouest du château se trouve le bâtiment de ferme.
Décor	ferronnerie
Propriété	propriété d'une personne privée
Protection MH	1981/06/19 : inscrit MH Façades et toitures du château (à l'exception des bâtiments modernes au Sud) et de l'ancienne orangerie ; escalier avec sa rampe en fer forgé (cad. A 945, 406) : inscription par arrêté du 19 juin 1981
Visite	fermé au public

Localisation	**Venesmes – Collégiale Saint-Pierre**
Epoque de construction	12e siècle ; 13e siècle ; 15e siècle ; 16e siècle ; 19e siècle
Année	1859
Historique	Église puis collégiale à partir de 1265. L'édifice présente un plan en croix avec nef, transept, absidioles voûtées en cul de four sur les croisillons, abside demi-circulaire et clocher-porche. Le chœur du 12e siècle a été repris au 13e. Il est voûté à six branches d'ogives sur colonnettes avec chapiteaux à crochets. Le carré du transept présente des chapiteaux romans avec masques, feuillages et personnages.
Décor	sculpture
Propriété	propriété de la commune
Protection MH	1927/01/26 : inscrit MH Église (cad. D 31) : inscription par arrêté du 26 janvier 1927
Visite	utilisation cultuelle

DOCUMENT DE TRAVAIL

Localisation	**Venesmes – Château d'Aigues-Mortes**
Epoque de construction	15e siècle ; 16e siècle
Historique	De l'enceinte triangulaire sont conservées les portions nord et est. Une tourelle circulaire flanque l'angle sud-est. L'accès au premier étage de cette tour se fait par la courtine sud. La tourelle est percée d'étroites meurtrières. L'entrée se faisait sous une porte en plein cintre qui s'ouvrait derrière un pont-levis qui permettait de franchir les douves. Cette porte était défendue par une bretèche dont il ne reste que trois corbeaux. La courtine occidentale est détruite. La courtine nord a été remplacée par des bâtiments d'habitation.
Propriété	propriété d'une personne privée
Protection MH	1926/03/27 : inscrit MH Château d'Aigues-Mortes (ancien) (cad. E 15) : inscription par arrêté du 27 mars 1926
Visite	fermé au public

DOCUMENT DE TRAVAIL